

# "VOUS MENTEZ!" DIT DUPLESSIS A 175,000 TRAVAILLEURS SYNDIQUES

(Lire ces insultes en détails en pages 8 et 9)

## Les principales questions syndicales et politiques à l'ordre-du-jour du congrès

MONTREAL. — Les résolutions les plus diverses sont à l'ordre-du-jour du congrès de la FTQ, qui se déroule à Québec, cette année, du 20 au 22 novembre. Ces résolutions, qui embrassent tout le champ de l'activité humaine, depuis l'action politique jusqu'à la fabrication du cidre de pommes, reflètent l'étendue des préoccupations des travailleurs syndiqués.

On prévoit que plus de 500 délégués participeront à ce troisième congrès annuel, qui a lieu au Château Frontenac.

Le problème qui semble préoccuper le plus les travailleurs, cette année, c'est le chômage, qui a eu le double effet de réduire l'effectif et le pouvoir de négociation des syndicats. Des résolutions recommandent des solutions à brève et longue échéances à ce problème économique et terriblement humain.

La plupart des solutions à ce problème sont évidemment d'ordre politique, et le cahier des résolutions contient des résolutions divergentes au chapitre de l'action politique. Certains projets recommandent que la Fédération donne suite, sur le plan provincial, à la résolution de Winnipeg, qui prévoit la création, par le Congrès du travail du Canada, d'un nouveau mouvement politique groupant notamment les syndicats ouvriers, les associations agricoles et le Parti social-démocratique. D'autres invitent la FTQ à s'abstenir de faire de l'action politique.

Les résolutions indiquent que les travailleurs s'intéressent aux questions du droit d'association, du droit de grève, des accidents du travail, des maladies industrielles, de l'assurance-santé, de l'éducation et de l'habitation. D'autres réclament l'ouverture d'enquêtes sur l'exploitation de nos ressources naturelles et sur l'affaire du gaz naturel.

Au chapitre des questions de régie interne, il y a en tête de

liste un important amendement à la Constitution soumis par le Conseil exécutif sortant. Ce projet a précisément pour objet de modifier le mode de représentation au Conseil, qui se composerait comme suit: le même Comité exécutif de cinq membres, six vice-présidents généraux représentant des secteurs industriels, et neuf directeurs régionaux dont trois pour Montréal, représentant les sept régions où la Fédération a des affiliés. Actuellement, les 15 directeurs siègent au Conseil y représentent tous des groupes d'industries. La représentation de tout syndicat y serait limitée à deux membres, à l'exclusion du Comité exécutif.

On trouve aussi, au cahier des résolutions, des résolutions dénonçant les pratiques douteuses qui ont cours, allègue-t-on, dans certains syndicats. Certaines réclament l'adoption d'un Code de moralité syndicale. D'autres demandent des sanctions contre les affiliés qui ne paieraient pas pour tous leurs membres la taxe "per capita" revenant à la Fédération.

Des résolutions prévoient la poursuite des pourparlers d'unité syndicale engagés avec la CTCC, ainsi qu'un rapprochement avec les associations agricoles. Les orateurs invités à l'ouverture du congrès sont le président Claude Jodoin, du CTC, et le nouveau président Roger Mathieu, de la CTCC.



43e année — No 11

MONTREAL — NOVEMBRE 1958

10 cents

## La CRO met tout le monde d'accord

QUEBEC. — Il semble que la Commission des relations ouvrières aura eu le mérite de mettre patrons et ouvriers d'accord sur un point: sur la nécessité de la réformer en profondeur.

Dans un récent mémoire au gouvernement provincial, la Canadian Manufacturers' Association demandait, en effet, la permission de nommer elle-même un membre de la CRO.

Le premier ministre Duplessis a sursauté devant une telle sug-

gestion, en disant qu'il y avait "quelque chose qui ne va pas quelque part". Il déclara que les syndicats se plaignent de la prédominance des employeurs à la Commission et que les patrons demandent maintenant à y être représentés. "Ce qui importe vraiment, affirma M. Duplessis, c'est que le gouvernement nomme des personnes aptes à faire le travail."

Et pourtant, dans son "Mémoire législatif", la Fédération de-

mandait sensiblement la même chose que les employeurs, c'est-à-dire une Commission tripartite où les syndicats et le patronat auraient une participation égale. Le président serait impartial. La FTQ ne s'est pas plainte de la présence d'employeurs à la CRO, mais de l'ingérence gouvernementale.

Le premier ministre travaillerait-il à élargir le fossé qui sépare les employeurs et les travailleurs; s'emploierait-il à favoriser la lutte des classes?

## "Ils ont du talent, mais pas d'argent"

"Ils ont du talent, mais pas d'argent", tel est le slogan de la présente campagne du Prêt d'honneur aux étudiants. C'est à peu près ce que déclarait récemment le mouvement syndical du Québec quand, dans un mémoire aux autorités scolaires, il réclamait l'accessibilité pour tous à l'enseignement, sans égard à l'état de fortune des parents.

Sans doute, ce mémoire ne tenait-il pas compte de solutions partielles et temporaires comme le Prêt d'honneur. Nous adressant aux autorités gouvernementales, nous leur disions que la responsabilité de l'éducation appartient, dans un état civilisé, à la société tout entière, au gouvernement.

Mais, justement, l'indifférence avec laquelle nos revendications ont été accueillies par les autorités fait que, cette année encore, nous devons nous contenter de solutions partielles et provisoires comme le Prêt d'honneur. Non pas que nous renoncions à obtenir l'enseignement gratuit à tous ses paliers. Mais, comme nous fondions nos revendications sur le fait que l'éducation est un droit et que nous ne devrions pas laisser se perdre des talents, il nous faut, pour minimiser les dégâts causés par l'incurie gouvernementale, soutenir une oeuvre qui va quand même sauver quelques talents.

D'après les statistiques du Prêt d'honneur, 94% des bénéficiaires viennent de familles dont le revenu est inférieur à \$3,000 par année. Il ne peut donc s'agir que de familles ouvrières ou de familles de collets blancs encore plus exploités que les travailleurs syndiqués.

C'est donc un devoir pour nous de les aider à faire instruire leurs enfants doués,

## Chantage (à peine) masqué



Reproduit du "Devoir"

Il y a des coups de pied au... qui ne perdent rien à attendre.

Bibliothèque Municipale  
1210 e, Sherbrooke,  
Montréal 24, Que.

Le doyen  
des  
journaux  
syndicaux  
canadiens

LE  
**MONDE**  
OUVRIER

Fondé  
par  
Gustave  
Francq,  
en 1916

Publié dans le but de promouvoir les réformes législatives nécessaires à la protection de la classe ouvrière du Québec et à l'amélioration de son sort.

Organe officiel de la  
**FEDERATION DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC**

Comité exécutif

Roger PROVOST, président; Pat BURKE, Edouard LAROSE, vice-présidents; Roméo GIRARD, secrétaire; Eucher CORBEIL, trésorier.

Directeur: Roger PROVOST; Rédacteur: Noël PERUSSE.

Adressez toutes communications à:

1476 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 25 — Tél. WE. 7-9195  
Imprimé par Radiomonde, 8430, rue Casgrain, DU. 7-6218

109

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

## EDITORIAL

# Modération impossible

Il y a un an, au lendemain du deuxième congrès de la FTQ, le "Monde ouvrier" se demandait honnêtement: "Où allons-nous maintenant?", et il concluait qu'à son avis, notre centrale s'était engagée dans la voie de la modération. La plupart des journalistes et des observateurs partageaient d'ailleurs cette opinion.

Un an après, quand on lit le rapport des officiers et qu'on fait la revue des prises de position de la Fédération, quand on relit le "Mémoire législatif" et qu'on voit les commentaires officiels qu'a provoqués l'attitude du premier ministre Duplessis à l'endroit de cet important document, il faut bien se rendre à l'évidence et avouer qu'on a fait erreur.

La FTQ ne s'est pas engagée dans la voie de la modération; elle a poursuivi ce qu'on pourrait appeler la "politique de Murdochville"; elle a présenté au gouvernement provincial un "Mémoire législatif" d'une telle dureté que ce qui aurait pu n'être qu'un pèlerinage à Québec, a pris les allures d'une petite Marche sur Québec; elle a pris durant toute l'année des positions qui la placent incontestablement à l'avant-garde des forces démocratiques et progressives de cette province.

Comment se fait-il que la Fédération ait trompé les prévisions des observateurs et des journalistes, comment se fait-il qu'elle ait suivi une ligne de conduite qui la menait tout droit au seuil de l'action politique? C'est, à notre avis, parce que la modération est impossible dans la province de Québec.

Quand, aux Etats-Unis comme dans le reste du Canada, le mouvement syndical, menacé dans son existence même et dans ses acquisitions les plus précieuses, retrouve son militantisme et son radicalisme de naquère, comment les syndiqués du Québec pourraient-ils réagir différemment devant les efforts concertés du patronat et du gouvernement pour détruire leurs associations et nous faire retourner 50 ans en arrière?

Car nulle part, peut-être, les atteintes au droit d'association, à la liberté syndicale et aux droits de l'individu n'ont atteint le degré de virulence que nous connaissons dans le Québec. Nulle part, en Amérique du nord, les représentants de l'autorité et de l'ordre ne prennent aussi ouvertement le parti des employeurs contre les travailleurs syndiqués.

Alors qu'ailleurs, le patronat et les autorités gouvernementales pratiquent l'antisyndicalisme avec modération, dans le Québec on fait une guerre ouverte aux syndicats, en dehors même des cadres juridiques conçus pour frustrer les travailleurs dans leurs aspirations légitimes. C'est pourquoi la Fédération n'a pas pu et ne pourra pas rester dans la voie de la modération.

L'antisyndicalisme fanatique appelle le militantisme syndical.

COMPLIMENTS

of

**HUNTINGDON WOOLEN MILLS  
LIMITED**

HUNTINGDON

QUEBEC

# Conquie n'est plus, son oeuvre restera...

Howard Conquergood — "Conquie" pour ses nombreux amis — est décédé le 18 octobre. Cette mort imminente dont il parlait lui-même avec le plus grand calme, nous paraît pourtant impossible à nous, syndicalistes montréalais, qu'il avait gâtés de sa présence au cours de ces deux derniers mois.

Comment? Conquie mort! Conquie qui était ici, en pleine forme, jovial, satirique, éloquent, à nos journées d'éducation politique des 27 et 28 septembre. Conquie qui revenait au début d'octobre rencontrer nos CEAP pour faire une évaluation de ces journées d'étude et tracer des projets d'avenir. Sa ville natale de Toronto a été la dernière à l'entendre au cours du congrès annuel de la Fédération ontarienne du Travail, où, paraît-il, il a fait un discours magistral. C'était le 5 octobre.

## Le don de soi

C'est dire qu'il a succombé en pleine course avec la mort, pressé qu'il était de mettre sur pied un système efficace d'éducation politique avant de nous quitter, afin de donner suite à la résolution de Winnipeg, à laquelle il croyait tant. Athlète, musicien, universitaire, travailleur social, syndicaliste, il y a longtemps que ce bon géant avait fait le don de soi à la cause ouvrière, qui est celle de la liberté et du progrès humains.

## Grand canadien et grand universaliste

Howard Conquergood était avantagement connu à l'étranger. J'ai eu personnellement l'avantage de siéger avec lui aux ateliers d'éducation ouvrière de l'UNESCO à La Brévière, en France, en 1952, et j'ai été à même de constater qu'il faisait très bonne figure aux côtés de personnalités internationales aussi éminentes que les G. D. H. Cole, les André Philip, les Paul Lengrand, et autres spécialistes de toutes les parties du monde.

Le confrère Conquergood était connu pour l'intérêt qu'il portait aux questions internationales. C'est sans doute son universalisme et son humanisme qui valurent à Conquie tant d'amis chez les Canadiens de langue française. Ayant voyagé dans d'autres pays à deux ou plusieurs langues officielles, il montrait une compréhension peu commune chez les Anglo-Canadiens vis-à-vis des multiples problèmes que pose le bilinguisme.

## Son oeuvre lui survit

On lui a fait de belles funérailles, malgré le vœu qu'il avait exprimé qu'on ne couvre pas sa bière de fleurs mais qu'on remette à une cause juste l'argent ainsi épargné. Les télégrammes de condoléances ont fusé de partout dès l'annonce de sa mort; cette mort à laquelle nous ne pouvons pas croire.

En pensant à l'avenir sans Conquie ce sont les vers de Sully Prudhomme qui me viennent à l'esprit:

"C'est aux premiers  
[regards portés  
En Famille, autour de  
[la table,  
Sur les sièges plus écartés,  
Que se fait l'adieu  
[véritable."

En effet, jamais plus Conquie ne siégera parmi nous; son absence se fera sentir dans les comités, dans les journées d'étude, dans les congrès. Jamais plus il n'étalera à nos regards amusés ses ardeurs gastronomiques aux tables de ces petits restaurants montréalais qu'il affectionnait. Mais sa présence morale demeure parmi nous, par son oeuvre qui continue, par ses exemples de militantisme qui édifient ceux qui lui survivent. On aime à relater que ce jovial batailleur s'est

un jour étendu sur la voie ferrée pour empêcher un train d'amener des "scabs" à une usine en grève. Ce geste était symbolique de l'usage que Conquie entendait faire de sa vie. Il aurait certes mérité de se reposer au cours de ces dernières années; il ne l'a pas fait. Il est mort pour ainsi dire sur la brèche.

Au contact de cet homme (dont j'ai été le bras droit dans notre province pendant plusieurs années), j'ai acquis non seulement de précieuses connaissances techniques, mais j'ai surtout appris à aimer mes semblables et à avoir foi en eux.

Saluons, en Howard Conquergood, un grand chef ouvrier, un grand artisan de la culture populaire, un grand Canadien et un grand humanitaire.

Jacques-V. MORIN



## La vie de Conquergood

OTTAWA (CPA) — Howard Conquergood n'avait que 50 ans quand il est mort dans un hôpital de cette ville, à la suite d'une longue maladie. Il était directeur du Service d'éducation politique du Congrès du travail du Canada.

Le confrère Conquergood n'avait que 17 ans quand, à titre de batteur, il a signé sa première carte de syndiqué, avec l'Association protectrice des musiciens de la FAT. Il est ensuite devenu directeur du Service d'éducation et de bien-être des Métallurgistes-unis d'Amérique en juin 1943.

Dans l'intervalle, il avait obtenu des diplômes des universités de Queen's et de Toronto et il avait fait du service communautaire pour le YMCA, à Toronto et Hamilton. Athlète complet, le confrère Conquergood a fait de la gymnastique, de la lutte, de la boxe, et il a pratiqué les sports de piste et de pelouse. Il fut une étoile de football à Queen's et il fit partie de l'équipe championne de la coupe Grey en 1937; c'était les Argonauts de Toronto, pour lesquels il a joué quatre ans.

Il fut membre du Conseil exécutif de l'association canadienne des travailleurs sociaux et membre du premier exécutif de la Jeunesse sociale-démocratique de l'Ontario.

Durant la grève de l'acier, à Hamilton, en 1946, le confrère Conquergood avait la responsabilité du piquetage et du bien-être. Il eut tôt fait de se choisir, parmi les 5,000 grévistes, une équipe de 200 hommes versés dans tous les problèmes administratifs d'une grève.

En 1947, il participa à l'organisation de la première école d'été du Congrès canadien du travail, à Geneva Park. Quand le CCT créa son comité d'éducation, il mit au point un système permettant d'atteindre les militants de base et il organisa des sessions d'étude à travers le pays, en collaboration avec les Conseils du travail.

En 1951, quand le CCT se donna un Service d'éducation et de bien-être, il obtint un congé sans solde des Métallurgistes et en assumait la direction. Au moment de la fusion du CCT avec le Congrès des métiers et du travail, en 1956, il se vit confier la direction du Service d'éducation politique, poste qu'il occupait encore au moment de son décès.

## SOUS LE SIGNE DE L'UNITE

# Le Comité consultatif en meeting à Ste-Adèle



C'est dans une atmosphère de détente que le Comité consultatif de la FTQ, composé des représentants et des agents d'affaires des syndicats affiliés à la Fédération, s'est réuni, dans un hôtel de Sainte-Adèle, les 11 et 12 octobre derniers. Trois sujets apparaissent à l'ordre du jour de la conférence présidée par le confrère Roger Provost, que l'on aperçoit dans la photo du haut à gauche : c'étaient les projets d'amendements à la Constitution, l'étude d'un projet de



mémoire législatif à être présenté au gouvernement provincial le 23 octobre, et la question du financement du "Monde ouvrier". La photo de droite nous fait voir l'un des vice-présidents honoraires de la Fédération, le confrère Philippe Vaillancourt, du Service d'éducation du Congrès du travail, qui fait connaître ses vues sur le ton et le contenu du document qui contiendra les doléances et les revendications des

travailleurs. Il est entouré du trésorier Eucher Corbeil et du confrère Pierre-Louis Gélinas, des Métallurgistes-unis d'Amérique. Plusieurs délégués ont participé à la discussion sur ce mémoire et tous semblaient d'accord pour que la FTQ adopte, même s'il lui fallait s'exprimer dans des termes courtois, une attitude de fermeté à l'endroit du présent gouvernement de l'Union nationale.



Moins de deux ans après la fusion des deux anciennes centrales provinciales, les vieilles allégeances semblaient chose du passé, au meeting du Comité consultatif. Des divergences de vues y sont apparues, bien sûr, mais elles reflétaient plutôt des tendances diverses qui n'avaient rien à voir avec d'anciennes divisions fondées sur des accidents historiques. C'est dans un esprit constructif que les participants ont étudié la question de la représentation au Conseil exécutif de la Fédération. Ils ont accepté dans l'en-

semble le compromis proposé par le Conseil sortant, entre les modes de représentation industriel et régional. C'est dans un climat semblable que s'est déroulée la discussion sur le financement de l'organe officiel de la FTQ, le "Monde ouvrier". Tous semblaient d'accord sur la nécessité pour le mouvement syndical — surtout dans le Québec, a souligné un délégué — d'avoir un tel journal. Une fois ce principe acquis, plusieurs y sont allés de leurs suggestions et de leurs critiques, tant sur le plan de la diffusion que de la

rédaction du "Monde ouvrier". Les quatre photos ci-haut nous font voir les confrères Ken DeWitt, des Machinistes, Roméo Girard, secrétaire, Eucher Corbeil, trésorier, et Roland Goedike, directeur de la Fédération, participant au débat sur un ton dégagé, dans un but manifeste d'efficacité du double point de vue de l'information et de l'éducation. Plusieurs se sont engagés à "faire la job" dans leurs locaux et à y diffuser le "Monde ouvrier".

## La FTQ et l'action politique

# Un parti bien à nous, d'abord: la prudence dans les alliances

MONTREAL. — Le président Roger Provost voit d'abord, dans le projet de grouper les forces d'opposition au sein d'un front uni dirigé contre le gouvernement Duplessis, un réveil de la conscience populaire qui se rend compte que "le régime actuel est antidémocratique et sert mal les intérêts des citoyens de cette province". Il répondait ainsi aux questions d'un reporter du journal "La Presse", qui voulait connaître les réactions de divers dirigeants syndicaux aux différentes formules d'union démocratique actuellement à l'étude au sein de plusieurs partis et groupements politiques.

"Plusieurs sont conscients, de poursuivre le confrère Provost, du danger d'un effritement des forces d'opposition qui permettrait le retour au pouvoir du présent gouvernement. Nous nous réjouissons des efforts en cours en vue d'une plus grande unité.

"Cependant, bien que le mouvement syndical s'achemine de plus en plus vers une action politique directe, souligne le président de la Fédération, il montrera une grande prudence quant aux alliances possibles et s'assurera d'abord de la conformité des

programmes des différents groupements aux besoins économiques et sociaux des ouvriers."

Faisant une allusion directe au projet du Congrès du travail de créer un nouveau parti politique de concert avec le Parti social-démocratique et les groupements partageant des préoccupations semblables, le confrère Provost s'explique en ajoutant: "D'autant plus qu'il (le mouvement syndical) s'emploie présentement à forger son propre instrument politique et qu'il se donnera bientôt des cadres qui seront bien à lui.

Comme la résolution de Winnipeg le préconise, il ne repoussera pas, cependant, un mouvement de coalition où ouvriers, cultivateurs et professionnels de pensée libérale, au sens pur, se rencontreront pour donner à cette province un gouvernement honnête et démocratique."

## La CTCC et le nouveau parti

MONTREAL. — La Confédération des travailleurs catholiques du Canada a décidé de participer aux pourparlers en vue de la formation du nouveau parti politique qui doit être lancé par le Congrès du travail du Canada, à son congrès de Montréal, en 1960.

Les syndicats nationaux ont nommé un comité de trois personnes à cette fin. Il s'agit du nouveau président Roger Mathieu, de l'ex-président Gérard Picard, qui est maintenant président de la Fédération nationale de la métallurgie, et du secrétaire-général Jean Marchand.

Le comité doit entrer en pourparlers avec un comité semblable du CTC, composé du président Claude Jodoin, du vice-président William Dodge, et du professeur Frank Scott.

## Encore cette fameuse influence américaine

MONTREAL. — Un économiste de Toronto, qui n'a apparemment pas lu le rapport de la Commission Gordon d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, vient de soutenir, à l'université McGill, que le Canada n'est pas suffisamment protégé, du point de vue juridique, contre l'influence des syndicats américains. Il nous semble que le rapport Gordon avait disposé de cette légende en affirmant que le mouvement syndical canadien était déjà indépendant et qu'il était en train d'acquiescer une plus grande maturité.

L'économiste, M. Gilbert Jackson, a débarrassé ses petites sottises devant une centaine de délégués de 24 universités canadiennes et de 11 universités américaines. Mais il n'a pas parlé, bien entendu, de l'influence écrasante qu'exerce le "Big Business" américain sur les destinées économiques du Canada.

La vice-présidente  
Huguette Plamondon

Pour la compagne Huguette Plamondon, vice-présidente régionale du CTC, le mouvement syndical poursuit deux objectifs: l'un immédiat, l'autre à plus longue échéance.

Dans la poursuite de l'objectif immédiat, qui est le renversement du "gouvernement antidémocratique actuel", la coalition des forces d'opposition s'impose, à condition qu'elle se fasse sur un programme minimum conforme à la politique générale adoptée par le CTC à son récent congrès de Winnipeg.

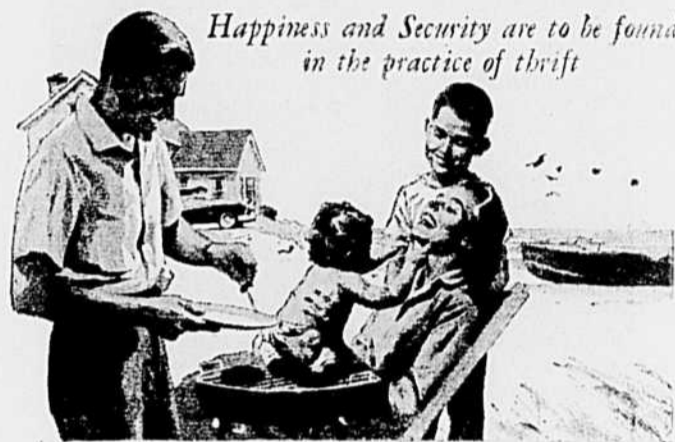
Par contre, pour ce qui est de sa politique à long terme, le mouvement syndical continuerait de travailler à forger son propre instrument politique, comme il s'est engagé à le faire.

Le président honoraire  
Vaillancourt

Le confrère Philippe Vaillancourt, président honoraire de la FTQ et directeur régional du Service d'éducation du CTC, va plus loin. Selon lui, le Congrès du travail pourrait être invité à participer aux négociations préliminaires à la formation de la coalition anti-duplessiste. Et si cette alliance pouvait s'entendre sur un

programme minimum acceptable au Congrès du travail, notre centrale nationale pourrait participer à la coalition. Le confrère Vaillancourt voit une certaine similitude, à certains égards, entre la

résolution de Winnipeg et celle qui a été récemment adoptée au congrès de la Fédération libérale provinciale.



THE MONTREAL  
CITY & DISTRICT  
SAVINGS BANK

FOUNDED IN 1845

All our branches are open every evening  
MONDAY THROUGH FRIDAY FROM 7 TO 8 O'CLOCK

THERE IS A BRANCH IN YOUR VICINITY



Le fabricant de  
conserves doit payer  
fournisseurs et ouvriers  
avant de vendre ses  
produits

Le cultivateur a  
besoin d'argent pour  
financer ses opérations  
en attendant la  
récolte.

## ... aussi empruntent-ils à la banque

Quand un emprunt est conforme à une saine pratique des affaires, rien n'est plus simple que de conclure un arrangement avec une banque à charte.

Tous les jours, dans toutes les régions du Canada, les banques à charte font des avances à des cultivateurs et à des pêcheurs, à divers autres producteurs et à des industriels, ainsi qu'à des commerçants, quelle que soit l'importance de leurs entreprises. Ces avances servent au paie-

ment de salaires, à l'achat de matières premières, au paiement de frais de vente et à la satisfaction d'une multitude d'autres besoins d'ordre financier.

Le gérant de banque est sans cesse à l'affût des occasions de faire des prêts comme ceux-là. C'est sa fonction. Les prêts bancaires sont l'un des rouages essentiels du mécanisme qui procure aux Canadiens les marchandises et les services qui élèvent leur niveau de vie.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

# Nos confrères américains gagnent leurs élections!

Nos confrères syndiqués des Etats-Unis, qui ont participé à la dernière campagne électorale contre les promoteurs de lois dites du "droit au travail", contre les réactionnaires républicains et en faveur des candidats progressifs du parti démocrate, ont remporté, avec l'appui manifeste de la population, une éclatante victoire aux élections parlementaires du quatre novembre.

## 5 à 1, pour les syndicats

Dans cinq états sur six, des projets de lois dites du "droit au travail" ont été repoussés par la population. Le seul état favorable à cette mesure, qui signifie la mise hors-la-loi de l'atelier syndical, est un état principalement agricole: le Kansas. D'ailleurs, l'électorat du Kansas a fait subir la défaite aux principaux candidats républicains qui s'étaient faits les champions de ce projet d'amendement.

De tous les candidats qui avaient mené campagne en s'attaquant ouvertement au mouvement syndical, seul le sénateur Barry Goldwater — l'exception qui confirme la règle — a réussi à se faire réélire dans l'Arizona. La plupart des candidats démocrates qui avaient l'appui des syndicats ont réussi à se faire élire, à l'exception notamment du gouverneur Harriman, de New-York, qui a été battu par le républicain Nelson Rockefeller, lui-même un libéral qui avait

tout fait pour ne pas être identifié au parti républicain.

## Action politique intelligente

Les syndicats affiliés à la FAT-COI ont participé à la campagne électorale d'une façon soutenue, intelligente et efficace, en réponse d'ailleurs à l'action politique des grandes compagnies qui, comme on a pu s'en rendre compte à la lecture des dernières livraisons du "Monde ouvrier", ont mis tout en oeuvre pour faire élire un Congrès réactionnaire et antisindical. Tous les syndicats ont fait leur part, ce qui faisait dire au président Roger Provost, au lendemain des élections: "Le résultat indique que, lorsque les ouvriers veulent s'unir sur le plan de l'action politique, ils peuvent se don-

ner des représentants disposés à adopter une législation sociale capable de protéger les intérêts de tous les citoyens, y compris les travailleurs."

## Avertissement aux patrons canadiens

Le confrère Provost ajoutait que nos gouvernements provinciaux, qui pourraient être enclins à écouter trop sympathiquement ceux qui réclament de telles mesures (c'est-à-dire des lois dites du "droit au travail"), y trouveront une bonne leçon. Dans une déclaration ultérieure à "La Presse", il annonçait que, si un gouvernement, au Canada, voulait légiférer dans le même sens que certains Etats américains, le mouvement syndical canadien prendrait les mêmes moyens et appliquerait les mêmes méthodes que les syndicats américains pour combattre les lois du "droit au travail".

On sait qu'il existe, à Toronto, une agence qui se spécialise dans la propagande en faveur de telles lois. Il s'agit de l'"In-

dependent Committee on Economic Rights and Freedoms", que nous avons dénoncé dans le "Monde ouvrier" de septembre. A son récent congrès à Montréal, la Chambre de commerce du Canada a demandé l'adoption de semblables lois. Le président Provost a publiquement accusé les hommes d'affaires canadiens d'hypocrisie, à cette occasion.

## Un président pro-ouvrier en 1960?

La FAT-COI a déjà annoncé son intention de demander au nouveau Congrès démocrate le rappel de la loi Taft-Hartley, qui permet les lois du "droit au travail" dans les états. Cependant, la majorité démocra-

te, même si elle était unanimement favorable à la cause syndicale, ce qui n'est pas le cas, n'est pas suffisante pour renverser un veto du président Eisenhower. Et il s'agit aussi, pour les syndicats, d'avoir un président pro-ouvrier en 1960. Il semble certain que nos confrères américains devront continuer le bon travail qu'ils ont fait jusqu'ici sur le plan de l'action politique, s'ils veulent faire élire un gouvernement favorable en 1960, écarter les menaces qui continuent de peser sur leur mouvement, et obtenir des réformes sociales qui tiendront compte des intérêts de tous les citoyens, y compris les travailleurs.

## Me J.-P. Ste-Marie donne une leçon de droit à Me Duplessis

MONTREAL. — Au cours de l'émission de télévision "Affrontement", où il interrogeait le président Provost sur le "Mémoire législatif" en compagnie du journaliste Julien Morissette, Me Jean-Paul Sainte-Marie, avocat patronal et partisan de l'Union nationale, a donné, sans le savoir probablement, une bonne leçon de droit au procureur-général et premier ministre, Me Duplessis.

Le petit Morissette, de "Notre Tam-tam", reprochait au mouvement syndical d'avoir fait un martyr ouvrier d'un gréviste de Murdochville qui, selon lui, n'aurait été qu'un dynamiteur qui s'est fait sauter lui-même.

Le confrère Provost lui fit observer qu'il devrait avoir la décence d'attendre le verdict des tribunaux avant de prononcer de telles accusations. Il lui rappela que l'enquête du coroner n'était pas encore terminée et que toute l'affaire était présentement "sub judice".

"C'est vrai, dit Me Sainte-Marie, on ne peut pas en parler; l'affaire est "sub judice."

Et pourtant, quelques jours plus tôt, à Québec, le premier ministre et procureur-général Duplessis ne s'était pas gêné, lui, pour tenter de souiller la mémoire d'un authentique martyr ouvrier et déclarer, alors que l'affaire est "sub judice", qu'à Murdochville, "il y avait un nid de révolution, de sabotage, de dynamitage et de crime". Et, du même souffle, il nous conseillait de renvoyer nos avocats à l'école.

Il semble que Me Sainte-Marie aura beaucoup d'éducation à faire dans son milieu et qu'il y a un certain procureur-général qui gagnerait à refaire son cours de droit.

Nous sommes tellement  
certains que c'est  
la meilleure  
que nous la  
garantissons!



Seule la Dow est "climatisée" pour vous offrir une saveur pleine et incomparable.

Dow LA BIÈRE GARANTIE



CANADIAN REFRACTORIES  
HARNESS  
THE FIRES OF  
INDUSTRY



QUALITY PRODUCTS  
HELP INSURE PROSPERITY

CANADIAN REFRACTORIES LTD.

MONTREAL — HAMILTON — TORONTO

Player's Please



THE  
MILDEST  
BEST-TASTING  
CIGARETTE

# Le bilan de l'année syndicale

## (telle que vue par les officiers de la FTQ)

L'année écoulée a été marquée, au point de vue syndical, par une crise de chômage aiguë, un durcissement de la résistance patronale, une hostilité gouvernementale constante, et un pas, sans direction connue, dans la marche vers l'unité ouvrière.

Le mouvement syndical n'a cessé de protester, depuis l'automne dernier, contre le chômage et l'apathie des autorités gouvernementales devant ce problème humain et économique. En dépit de la présentation au gouvernement du Québec d'un mémoire offrant des solutions, les unes partielles, les autres complètes, au problème, les autorités provinciales n'ont absolument rien fait pour nous donner le plein emploi, ni pour remédier partiellement à la situation, ni même pour secourir les sans-travail qui ont épuisé leurs allocations de l'Assurance-chômage.

### Le chômage

Au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement du Québec n'a pas encore fait connaître son opinion sur l'offre d'Ottawa de défrayer la moitié des frais de main-d'œuvre encourus par les municipalités pour l'exécution, entre décembre et avril, des travaux qui n'auraient pas normalement été entrepris à cette période de l'année. L'été dernier, le gouvernement provincial ne s'est fait représenter que par deux fonctionnaires à la conférence fédérale-provinciale sur le chômage d'hiver, alors que les neuf autres provinces y avaient délégué leur ministre du Travail qui, dans le cas de cinq provinces, s'était fait accompagner de son sous-ministre.

### L'antisindicalisme patronal

La résistance des employeurs aux revendications légitimes des travailleurs et à leur désir de s'associer au sein de syndicats, s'est trouvée encouragée et renforcée, au cours de l'année, par la situation économique. Le patronat a cru le moment bien choisi, étant donné le surplus de main-d'œuvre et l'affaiblissement des syndicats, dont l'effectif a tombé à cause des mises à pied, de casser les reins au syndicalisme et de lui porter le coup de grâce.

Depuis Murdochville, les manœuvres légales en violation du droit d'association se sont multipliées: on a eu Hyde Park et les magasins Légaré, à Montréal, entre autres cas d'atteinte à ce droit sacré reconnu dans tous les pays civilisés.

S'empressant d'obéir aux directives du gouvernement progressiste-conservateur d'Ottawa, les employeurs ont également tenté de geler les salaires, ce qui a provoqué de longues grèves, dont quelques-unes, par suite de l'i-

neptie de nos lois ouvrières, pouvaient être entachées d'illégalité. Cette attitude, soi-disant destinée à faire échec aux tendances inflationnistes, n'était accompagnée, toutefois, d'aucune politique de maintien des prix et ceux-ci ont continué de monter, empirant la gêne et la misère des sans-travail et des travailleurs mal rémunérés. Cependant, cette manœuvre grossière, qui a partiellement échoué grâce au militantisme des syndicats, était entourée d'une propagande effrénée et fallacieuse visant à faire croire qu'il y avait une relation directe entre les hausses de salaires et les majorations de prix.

Les employeurs ont, en outre, amorcé, dans le Québec comme dans le reste du pays, une campagne insidieuse en vue d'importer des Etats-Unis des mesures visant à restreindre la liberté et la sécurité syndicales. L'Association professionnelle des industriels a demandé des restrictions inacceptables à l'exercice démocratique du droit de grève. La Chambre de commerce du Canada, à son récent congrès à Montréal, a recommandé l'adoption de lois dites du "droit au travail" qui auraient mis l'atelier syndical et la perception obligatoire des cotisations syndicales hors-la-loi. Mais, heureusement, nos confrères américains, par une action politique intelligente, soutenue et concertée, ont récemment infligé une défaite à peu près complète aux tenants de ces lois ainsi qu'au parti républicain, qui s'était identifié aux hommes d'affaires les plus réactionnaires et aux employeurs les plus féroce-ment antisindicaux. Cet écrasement des forces réactionnaires et antisindicales aux Etats-Unis ne manquera pas d'avoir des effets salutaires dans notre pays et dans le Québec, mais nous restons convaincus qu'il nous faudra rester cons-

tamment sur nos gardes et nous armer en prévision des luttes politiques qui nous attendent.

### L'antisindicalisme gouvernemental

Dans notre province, nous avons un gouvernement ouvertement favorable à la cause du patronat et à peine tolérant à l'endroit du syndicalisme. Récemment, nous avons de nouveau fait l'expérience de son hostilité à l'occasion de la présentation d'un mémoire législatif rédigé en des termes fermes, mais courtois. Le premier ministre n'a alors reconnu le bien-fondé d'aucune de nos doléances et il a mis en doute la véracité de nos affirmations. Il n'a manifesté d'intérêt pour aucune de nos recommandations.

Et pourtant, nos syndicats affiliés savent tous d'expérience que les lois ouvrières de cette province et la façon dont elles sont administrées nous permettent à peine de vivre, nous interdisent de nous épanouir et de trouver dans la communauté la place qui revient au syndicalisme dans toute société démocratique. Il est devenu à peu près impossible d'organiser et de négocier dans la légalité, et le mouvement syndical, qui jouit théoriquement d'une reconnaissance officielle, est en passe de devenir hors-la-loi et à demi-clandestin. Nos revendications courtoises, destinées avant tout à sauvegarder la paix sociale et industrielle, se sont heurtées à un mur d'indifférence, d'incompréhension et d'hostilité. On prendra connaissance, dans ce rapport, du sort qui a été fait aux quatre mémoires que nous avons publiés, au cours de l'année, à l'intention du gouvernement provincial.

Ici se pose évidemment toute la question de notre action politique. Dans le rapport des officiers de l'année dernière, nous écrivions: "Reste la question du choix du parti politique que nous voudrions appuyer ou de la création d'un parti bien à nous (...)" qui défendrait constamment nos intérêts. La situation politique actuelle est assez floue, de nouveaux facteurs apparaissent constamment. On discute actuellement, à l'échelon national de notre mouvement, des projets dont il ne nous est pas encore permis de parler publiquement."

Eh bien! Il nous est maintenant permis de parler de ce projet, qui a été adopté au congrès du Congrès du travail du Canada, à Winnipeg, en avril dernier. Il s'agit d'un projet de création d'un nouveau parti politique groupant les syndicats ouvriers, les associations agricoles, le Parti social-démocratique, les membres de professions libérales et les autres personnes d'esprit libéral intéressées à une réforme et à une reconstruction sociale en profondeur, effectuées dans les cadres de notre régime parlementaire de gouvernement. La très grande majorité des délégués du Québec à ce congrès du CTC ont voté en faveur de cette formule d'action politique. Depuis lors, la Fédération, par l'intermédiaire de son Comité d'éducation et d'action politiques, a travaillé à la réalisation de ce projet dans le Québec, en encourageant nos affiliés à assister, à titre d'observateurs, au congrès national du PSD à Montréal, en permettant à ces délégués fraternels de se familiariser avec ce parti, au cours d'une réception organisée de concert avec la CTCC, et en participant à l'organisation d'un weekend d'éducation politique en collaboration

avec le Conseil du travail de Montréal et le Service d'éducation politique du CTC.

### Vers l'unité syndicale ?

Sur le plan de l'unité syndicale, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, apparemment menacée par une division profonde de ses forces, a adopté, au cours de son récent congrès à Montréal, une résolution autorisant son nouveau Comité d'unité à négocier les conditions de son affiliation au CTC, "sous réserve d'assurer la protection des libertés syndicales". On continue de s'interroger sur le sens de cette réserve, que d'aucuns interprètent comme prévoyant pour la CTCC affiliée le droit de pratiquer le "raiding" et que d'autres considèrent comme tout à fait conforme, dans son esprit, à la Constitution du Congrès du travail. Il reste que le congrès ne s'est pas prononcé sur le rapport de l'ex-président Gérard Picard, qui concluait à la nécessité, pour la CTCC, de s'affilier sous le statut de syndicat national. Le

président de la Fédération avait été invité à prononcer à ce congrès une allocution dans laquelle il a lancé un appel à l'unité syndicale.

D'autre part, l'unité syndicale s'est renforcée au sein de notre Fédération, comme on a pu le constater au cours de nombreuses manifestations pendant l'année écoulée et plus précisément à l'occasion du récent meeting, à Sainte-Adèle, du Comité consultatif groupant les permanents, représentants et agents d'affaires des syndicats affiliés. Il semble que nos gens, ayant appris à se mieux connaître et à se mieux comprendre depuis la fusion, ont acquis l'habitude de collaborer à l'exécution de projets élaborés en commun dans un esprit constructif. De plus en plus, les discussions et les controverses, si salutaires et nécessaires à la bonne santé d'un mouvement démocratique comme le nôtre, reflètent d'honnêtes divergences de vues, plutôt que d'anciennes allégeances.

GENERAL  ELECTRIC

Tous les matériaux pour une installation industrielle complète

Eclairage des voies routières  
Signaux de circulation  
Réchauffeurs  
Eclairage par projecteurs  
Conduits  
Outils de carboloy  
Fileries avec commande à distance  
Transformateurs

Wattmètres  
Plastiques  
Glyptal  
Silicones  
Fils et câbles  
Interrupteurs au mercure  
Moteurs et contrôleurs  
Eclairages  
Ampoules d'éclairage

TOUS LES APPAREILS ELECTRIQUES DOMESTIQUES

Congélateurs  
Réfrigérateurs  
Poêles  
Lessiveuses  
Séchoirs  
Chauffe-eau

Broyeurs de déchets Disposall  
Lave-vaisselle  
Téléviseurs  
Radios  
Lampes électroniques  
Climatiseurs

Fers à repasser  
Grille-pain  
Bouilloires  
Malaxeurs  
Polisseurs de parquets

Aspirateurs  
Horloges  
Poêles automatiques  
Couvertures électriques  
Cafetières

"Le progrès est notre plus important produit"

Canadian General Electric Co. Ltd.

DEPARTEMENT DU GROS

5000, RUE NAMUR — MONTREAL, Qué. RE. 3-9911  
65, RUE BELVEDERE — SHERBROOKE, Qué. LO. 9-3641  
1369, RUE ROYALE — TROIS-RIVIERES, Qué. FR. 5-1658  
850, RUE DE LA REINE — QUEBEC, Qué. 2-6815  
BOUL. ST-IGNACE — CHICOUTIMI, Qué. LI. 3-4458

SUPPORT



RED CROSS

FOXBORO CO. LIMITED

**THE BORDEN COMPANY LIMITED**

Division des produits de la ferme

LAIT - CREME - BEURRE - OEUFS  
FROMAGE "COTTAGE"

280, rue MURRAY — MONTREAL — Wellington 7-5335

10 est, rue St-Jacques Tél.: Victor 4-1766  
Edifice Kent, Montréal

MEILLEURS VOEUX POUR LE SUCCES  
DE VOTRE CONVENTION !

**CUTLER & LACHAPELLE**  
AVOCATS — LAWYERS

Phil Cutler, B.A., L.L.B.  
Raymond Lachapelle, B.A., B.C.L.  
Richard Dorais, B.A., L.L.B.



**DOMINION  
BLANK BOOK CO. LIMITED**

ST. JOHNS — — P. Q.

**La parole est  
au confrère X**

"La parole est au confrère X", tel est le titre d'une nouvelle chronique qu'inaugurera le "Monde ouvrier", dans sa prochaine livraison. Il s'agit d'une tribune où les syndicalistes pourront s'exprimer librement, à condition, évidemment, de ne pas se rendre coupables de diffamation, au sens légal du mot.

Les lettres des lecteurs ne devront pas, toutefois, dépasser 25 lignes imprimées du journal, donc être limitées à un maximum de 100 à 125 mots. Les correspondants qui voudraient contester la décision de la direction du "Monde ouvrier" de ne pas publier leur lettre, pourront en appeler de cette décision auprès du Conseil exécutif ou du congrès de la Fédération.

**Le président Provost  
au congrès de l'ORIT**

MONTREAL. — Le président Roger Provost, de la Fédération des travailleurs du Québec, se rendra en Colombie, le mois prochain, à l'occasion du congrès de l'Organisation régionale inter-américaine du travail, une filiale de la Confédération internationale des syndicats libres. La conférence a lieu à Bogota.

Le confrère Provost quittera la métropole le premier décembre. Il sera de retour le 15 du même mois.

C'est à titre de vice-président régional du Congrès du travail du Canada que le président Provost participera au congrès de l'ORIT. Il fait partie de la délégation de quatre membres que le CTC envoie à Bogota.

**Les grèves  
illégalles**

MONTREAL — Le président des journalistes syndiqués du journal "La Presse", le confrère Jacques Daoust, a émis l'opinion, devant un groupe d'étudiants de l'université de Montréal, que seules les grèves illégales peuvent réussir pleinement. Admettant que la grève à laquelle il venait de participer était probablement illégale, il a déclaré, cependant, que le gouvernement fédéral seul était habilité à obliger les journalistes et leurs compagnons de travail à retourner à l'ouvrage.

CONVENTION GREETINGS

**THE SOUTHAM PRINTING  
COMPANY LIMITED**

MONTREAL DIVISION

1061 ST. ALEXANDER ST. MONTREAL, P.Q.

COMPLIMENTS  
of

**ZEPHYR TEXTILES LIMITED**

ORMSTOWN — — QUEBEC

COMPLIMENTS  
of



CABLES, CONDUITS LIMITED

**Manufacturers  
of  
Electric Wires and Cables**

ST. JOHNS — — QUEBEC

CONVENTION GREETINGS

**ATLAS CONSTRUCTION CO  
LIMITED**  
ENGINEERING AND CONSTRUCTION

4781 ST. CATHERINE ST. WEST  
WESTMOUNT 6, QUE.

# "Vous mentez!" dit Duplessis à 175,000 travailleurs syndiqués

## La présentation du "Mémoire législatif" (à peu près) comme si vous aviez été là

QUEBEC. — On se demandait ce qui allait se passer. Une centaine de syndiqués étaient là, tassés les uns contre les autres, dans la petite salle du Comité des bills privés.

Pendant que le président Roger Provost lisait d'une voix ferme et calme de Mémoire législatif de la FTQ — "nous serait-il permis de présenter nos problèmes sous forme de dures vérités?" —, on voyait le premier ministre Duplessis, vieilli, usé, courbé, mais comme un bête qui s'apprête à bondir, prendre des notes d'une façon effrénée, souligner des passages d'un trait impatient, feuilleter le document qu'il avait devant lui à une allure qui lui donnait une avance d'au moins deux pages sur le chef de la délégation syndicale.

"Depuis plusieurs années déjà, déclarait posément le confrère Provost, nous présentons des mémoires législatifs. Nous sommes partis la plupart du temps déçus mais parfois quelques espérances de changements nous avaient été exprimées. Malheureusement, qu'il y ait eu déception ou espérance, rien n'a changé. Aucune amélioration ne s'est faite ni dans les lois qui nous régissent ni dans leur application."

Le premier ministre était prêt à donner la réplique. Il réunissait ses notes, nerveusement.

### Ces mémoires sont-ils utiles ?

"Tellement que nous nous posons la question et que nous la posons à votre gouvernement, monsieur le premier ministre: Ces mémoires qui font partie du processus démocratique et qui en principe ont pour but de faire connaître aux gouvernants les besoins et les changements nécessaires des différents groupes sociaux pour que ces besoins et ces changements donnent naissance à une législation adoptée aux besoins de l'heure, sont-ils devenus simplement un geste vide, sans conséquence, sans lendemain? S'il en est ainsi, il ne faudra pas s'étonner que les ouvriers perdent confiance au gouvernement de cette province, doutent de sa bonne foi, de son efficacité..."

On aurait pu entendre voler une mouche. L'atmosphère était lourde, comme avant l'orage. Les journalistes sortaient leurs "ball-points"...

### Nous avons des droits

"Nous vous soumettons, poursuivait la voix, que les ouvriers, bien qu'ils ne constituent pas la province tout

entière, n'en sont pas moins un secteur important tant par le nombre que par leur contribution financière au bien-être général de cette province et que, comme tels, ils ont droit d'être entendus, de même qu'ils ont droit de recevoir justice dans leurs revendications..."

Quelques formules de politesse venaient compléter ce qui apparaissait maintenant, après cette lecture à haute voix en présence du destinataire, comme un des réquisitoires les plus sévères jamais prononcés contre le gouvernement du premier ministre Duplessis.

Le plaidoyer pro domo, prononcé sur un ton tantôt plaintif, tantôt hargneux, ne se fit pas attendre:

"Quoi qu'on dise en certains milieux, déclara le premier ministre, nous recevons les délégations, nous les laissons s'exprimer, même dans des termes sévères."

(Et les étudiants d'universités, jusqu'à tout récemment? pouvait-on lire sur le visage des délégués syndicaux, qui intervenaient dans le monologue de M. Duplessis dans le silence le plus complet. Et le mouvement syndical, avant aujourd'hui, quand nous voulions présenter des mémoires sur l'assurance-santé et le chômage?)

### Vous mentez, dit Duplessis

"Vous faites des déclarations qui ne sont pas étayées sur des faits, de reprendre le premier ministre. Il m'est donc impossible de répondre à vos allégués."

(Enfin, on va entendre la vérité que nous cachent les dirigeants que nous nous sommes choisis? pensent les délégués...)

### Nid de révolution et de crimes

"Vous parlez de Murdochville, rappelle le premier ministre en consultant ses notes. Moi aussi, je suis prêt à en parler. Murdochville, c'était un nid de révolution, de sabotage, de dynamitage et de crimes... Celui qui y est mort, n'a été victime que de ses propres moyens. On a trouvé un "cap" de dynamite dans ses poches, à son admission à l'hôpital. Le meilleur moyen de faire respecter ses droits, c'est de respecter ceux des autres."

("Bernatchez, martyr ouvrier", disaient pourtant les pancartes de la Marche sur Murdochville, dont se souvenaient les délégués présents... Une autre pancarte proclamait: "Duplessis, ennemi des ouvriers", mais ça s'en vient...)

### Le meilleur ami des ouvriers

"Il n'y a pas de meilleur ami des ouvriers que moi, d'enchaîner M. Duplessis. Dans Trois-Rivières, où il y a une majorité d'ouvriers, ils m'ont réélu constamment depuis 31 ans. Mais la démocratie, ce n'est pas le gouvernement par une classe quelle qu'elle soit. En tant que premier ministre, je ne puis favoriser une classe plutôt qu'une autre."

(On se sent mal à l'aise devant cet "ami" encombrant des ouvriers qui, s'il n'avait eu d'aussi solides principes démocratiques, aurait probablement favorisé injustement les travailleurs au dépens de pauvres patrons sans défense.)

"Ce n'est pas vrai que vous n'avez rien obtenu de mon gouvernement, poursuit le premier ministre. Il n'y a pas de province au Canada, ni d'état américain non plus, où les conditions de travail se sont améliorées plus qu'ici. On n'a pas le droit de dire que le gouvernement n'a rien fait pour les ouvriers..."

### Le "mémoire" du gouvernement

Le premier ministre ramène une feuille de papier à lui et lit "son" mémoire:

"De 1944 à 1957 — ce sont les seuls chiffres que nous possédons à l'heure actuelle — le nombre des employés est passé de 881,000 à 1,300,000, c'est quelque chose, ça. Vous n'auriez pas des centaines de mille ouvriers de plus, si les conditions n'avaient pas été améliorées..."

(Tiens! On n'avait pas pensé à ça; nos chefs nous cachent la vérité!)

### C'est quelque chose, ça!

"Le revenu global des personnes employées est passé de \$1,284,000,000 en 1945 à \$4,055,000,000 en 1957, c'est quelque chose, ça. En 1944, les briqueteurs recevaient 70 cents l'heure; ils reçoivent aujourd'hui \$2.30, c'est quelque chose, ça. Les menuisiers avaient 66 cents l'heure; ils gagnent maintenant \$2.10, c'est quelque chose, ça. Les électriciens, etc., etc., c'est quelque chose, ça. On n'a pas le droit de dire que le gouvernement n'a rien fait. Le nombre des contrats de travail a augmenté de 124%, c'est quelque chose, ça. J'ajouterai que c'est le présent gouvernement qui a enrayer l'amiantose, c'est quelque chose, ça..."

### Les réalisations de l'Union Nationale



DUPLESSIS: "De 1944 à 1958, il s'est écoulé 14 années, c'est quelque chose, ça!"

"Les ouvriers ont non seulement le droit, mais aussi le devoir de s'unir. Nous sommes les premiers à avoir consacré ce droit par une loi. Avant, il fallait 60% de membres pour avoir un certificat de reconnaissance syndicale; maintenant, il en faut seulement 50% plus un..."

### La voix de Murdochville

Une voix s'éleva de la salle, qui exprime ce que tout le monde ressent. C'est celle du confrère Roger Bédard, des Métallurgistes-unis d'Amérique...

"A Murdochville, dit-il, nous avons 95% des employés dans notre syndicat, et nous n'avons pas eu de certificat!"

"Je vais vous en parler de Murdochville, répond le premier ministre. Il y a eu une marche en automobile — drôle de façon de marcher — qui montre que les unions ne sont pas si pauvres. Je ne suis pas intervenu, à Murdochville, mais la police provinciale y a protégé les chefs ouvriers et les a empêchés de recevoir un mauvais parti."

(Mouvements divers dans la salle, de la part surtout de ceux qui ont failli se faire assommer par les cailloux des scabs et par les grenades lacrymogènes de la police, au matin du 19 août, 1957.)

"Le droit de grève, poursuit le premier ministre, c'est un droit nécessaire, mais un droit extraordinaire qu'on peut assimiler à une opération. On n'opère pas sur le cœur d'un homme qui a mal aux dents. Quand une grève éclate, tout le monde est affecté. A la longue, la grève peut avoir des conséquences graves pour l'ouvrier. Elle ne peut être déclenchée que dans des circonstances exceptionnelles. Personne n'est plus respectueux des lois que les ouvriers. Nous demandons que la grève soit exercée dans des conditions légales. D'ailleurs, pourquoi recevez-vous vos salaires? C'est la loi qui vous les garantit, comme elle garantit la propriété."

### Faut pas critiquer les juges

"On rend un mauvais service à la province de Québec en critiquant la loi et les juges. Vous demandez des amendements au Code de procédure civile, afin de limiter les injonctions. Ça ne tient pas debout, votre affaire. Je ne sais pas quel avocat vous a conseillé cela, mais moi je

dites qu'il y a des médecins de compagnies qui renvoient les accidentés au travail avant qu'ils soient complètement rétablis. Avez-vous des cas précis? On va pas tolérer ça, c'est inhumain. Des indemnités à 100% du salaire, ce n'est pas le but de la Loi des accidents du travail. Les indemnités ont été augmentées et on vous a donné beaucoup plus que dans le passé pour le médecin, la veuve et l'orphelin. On ne respecte pas la vérité, quand on dit que rien ne s'est fait."

### Un autre accidenté du travail

"Maintenant, je dois excuser l'honorable ministre du Travail, M. Barrette, qui n'est pas ici parce qu'il est malade".

Les membres de la délégation syndicale et les journalistes ne prêtèrent presque plus attention à ce monologue monotone, quand le président Provost s'est levé pour rectifier, sans entrer dans les détails, certains allégués du premier ministre.

"Loin de nous, dit-il, l'idée de prétendre que tout est mauvais. Je vous renvoie, monsieur le premier ministre, à l'introduction de notre mémoire où nous disons que "si nous sommes ici, c'est dans le but de faire des suggestions à votre gouvernement. C'est pourquoi nous passons sous silence ce qui nous semble bien, pour attirer votre attention sur ce qui, à notre avis, nécessite des changements".

### Un film cochon

"Pour ce qui est de Murdochville, nous regrettons que le premier ministre ait été trop occupé, à l'époque, pour s'y rendre et constater de lui-même la situation qui existait là-bas, au lieu de se contenter de rapports de seconde main. Nous, nous sommes allés là-bas, nous avons vécu l'expérience de Murdochville, et nous restons sur nos positions à ce sujet. D'ailleurs, nous avons en notre possession un film, que nous mettons à la disposition du premier ministre, et qui montre la police dirigeant ses mitraillettes à grenades lacrymogènes contre les manifestants, et participant à l'érection d'une barricade pour protéger les briseurs de grève."

"Avez-vous filmé les explosions de dynamite, aussi?" demanda M. Duplessis.

"Les explosions de qui?" demanda à son tour le confrère Roger Bédard, qui était le directeur de la grève de Murdochville.

Le premier ministre déclara que son opinion était étayée sur des faits, des faits, précisait-il, qui ne lui avaient pas été fournis par la compagnie. Puis, scrutant la salle d'un regard qui paraissait légèrement inquiet, il ajouta:

"Il y a un dirigeant de la grève, un M. Gagné... je ne le vois pas ici aujourd'hui... qui s'est fait battre à Murdochville, aux dernières élections. En tout cas, gardez votre opinion, je garderai la mienne."

Le président Provost entreprit de rassurer le premier ministre sur le risque, qu'il feignait de voir, de grèves déclenchées par de petites minorités: "une grève déclarée par une minorité, dit-il, ne pourrait pas durer bien longtemps et les syndicats cherchent à prévenir la grève dans de pareilles circonstances".

### Le juge à l'école!

Pour ce qui est de la recommandation prévoyant un amendement au Code de procédure civile, afin de réglementer l'émission de brevets de prérogatives, le confrère Provost a déclaré que ce n'est pas un avocat, mais un juge, qui lui a conseillé de solliciter une telle réforme. C'est donc un juge qui devrait retourner à la faculté de Droit.

A la fin de l'entrevue, le premier ministre est encore intervenu pour déclarer: "J'ai été appelé à régler plusieurs grèves, vous savez ça. Et j'ai toujours été du côté de l'ouvrier."

### De la lecture pour le weekend

Après avoir remercié le premier ministre, le président remit à M. Duplessis des exemplaires de trois mémoires de la Fédération, — sur l'assurance-santé, l'éducation et le chômage, — qui n'avaient pas pu lui être remis en mains propres.

Voilà comment se terminait, pour la centaine de délégués qui avaient consenti le déplacement afin de présenter leurs doléances et leurs revendications légitimes à "leur" gouvernement, l'entrevue historique du 23 octobre 1958. Heureusement que Québec est une ville intéressante en elle-même...

### Les accidentés du travail

"Pour ce qui est des accidents du travail, c'est nous qui avons donné à l'ouvrier le choix de son médecin. Vous



LE PREMIER MINISTRE DUPLESSIS (photo de gauche) prend une avance confortable sur le président Provost dans la lecture du "Mémoire législatif" de la FTQ. D'ores et déjà, son idée est faite: les plaintes de la Fédération "ne sont

pas étayées sur la vérité" et aucune des revendications des travailleurs ne retient son attention. D'ailleurs, on aperçoit sur la table le "mémoire" de M. Duplessis, qui n'est qu'une litanie des soi-disant réalisations de l'Union nationale dans

le domaine des relations ouvrières. La photo de droite nous fait voir une partie de la délégation syndicale. C'est avec dignité et sérieux que les travailleurs ont assisté à ce dialogue de sourds entre "leur" gouvernement et leur Fédération.

UNE SYNDICALISTE PAR MOIS

# La compagne Anita Marleau

Lorsqu'on parle d'éducation syndicale, tous les syndicalistes s'accordent pour dire que la meilleure école, c'est encore la grève.

Anita Marleau, secrétaire du Bureau conjoint de l'Union de la robe de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, a eu cette chance de faire ses débuts dans le monde ouvrier au moment de la grève générale des ouvriers de la confection, en 1937.

Pendant les années qui ont suivi, elle a occupé divers postes dans le local 262 et elle a complété son éducation syndicale en participant à des campagnes de recrutement.

Aujourd'hui, en plus d'être présidente d'atelier à College Junior où elle travaille depuis 20 ans comme drapeuse, elle est secrétaire du Bureau conjoint de l'Union de la robe, membre du Comité des griefs du local 262, membre du Service d'éducation

et déléguée de l'Union au Conseil du travail de Montréal.

Toutes ces activités font qu'elle passe une bonne partie de son temps au quartier général de l'union, quand évidemment elle n'est pas occupée à régler des griefs dans son atelier. Tout ça, cependant, ne l'empêche pas de faire sa couture en bonne midinette qu'elle est.

Selon la compagne Marleau, le travail du Comité des griefs comporte un intérêt humain qu'elle apprécie particulièrement. Si parfois il y a des moments durs à passer, il y en a d'autres, par contre, qui compensent.

Ainsi le court arrêt de travail chez College Junior, il y a quelques mois, lui a prouvé concrètement l'efficacité de ses efforts. Le patron ne voulait pas négocier les prix du travail à la pièce et les midinettes l'ont forcé, en faisant une grève d'une demi-journée, à respecter leurs droits.

L'union, depuis vingt ans, a énormément amélioré les salaires, les heures et les conditions de travail, mais ce qui, selon elle, est le plus appréciable, c'est la transformation des relations entre le patron et les employés. "Nous avons gagné le droit de parler d'égal à égal", dit-elle. "Notre patron a toujours été un bon diable, nous nous entendions bien avec lui, mais nous étions moins sûres de nos droits. Maintenant, nous sommes plus à l'aise, l'union a rétabli l'équilibre."

Le travail d'Anita Marleau est apprécié et on le lui a démontré en la déléguant plusieurs fois aux congrès internationaux de l'UIO-VD et à ceux de la Fédération des travailleurs du Québec.

Anita Marleau a su donner un sens à sa vie; elle a compris le syndicalisme et a fait siens ses idéaux. C'est une femme heureuse et épanouie. Ce n'est pas une suffragette qui réclame à grands cris ses droits et sa place. Son féminisme est beaucoup plus intelligent. Elle sait très bien qu'elle a des droits, et elle les prend bien tranquillement. Les midinettes peuvent être fières de la compter dans leurs rangs.

Gisèle BERGERON.



LA COMPAGNE ANITA MARLEAU, membre émérite de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, que le "Monde ouvrier" a choisie comme étant la syndiquée du mois.

## Le billet d'Huguette



Le "Mémoire législatif" soumis au gouvernement Duplessis par la Fédération demandait une Loi des justes méthodes d'emploi et une Loi interdisant la discrimination raciale ou autre dans les endroits publics. Il est très bien qu'il en soit ainsi, même si ça ne fait pas l'affaire de certain petit avocat de l'Union nationale qui voudrait sans doute que le mouvement syndical s'en tienne à de mesquines questions d'argent et d'augmentations de salaires. Il serait ensuite le premier à nous dénoncer hypocritement comme étant des matérialistes et des égoïstes...

Non, moi, je crois que le rôle du mouvement syndical, c'est de se faire le porte-parole des aspirations du peuple, et surtout des aspirations des minorités, car ce ne sont sûrement pas les patrons qui vont faire reconnaître leurs droits. Mais je déplore en même temps que l'on ait oublié un important secteur de notre société, — les femmes mariées, — dont les droits sont complètement ignorés et bafoués par les lois qui nous gouvernent.

Quand je dis que je déplore cette omission, je ne veux accuser personne, car c'est de notre faute à nous, les femmes, si la Fédération n'a rien fait pour faire redresser les torts dont nous sommes victimes. J'avouerai même que l'idée ne m'en est venue qu'après coup, en lisant un article paru dans une revue du ministère de la Santé nationale, sur le statut de la femme mariée.

C'est alors seulement que j'ai pensé que le juge Thibaudeau Rinfret est en train de réviser notre Code civil et qu'il est particulièrement préoccupé par le problème du statut des femmes mariées. Il a même déclaré publiquement qu'il a été scandalisé de constater que les femmes mariées ont, dans le Québec, à peu près le même statut et les mêmes droits que les mineurs et les idiots.

C'est pourquoi je pense que la Fédération devrait proclamer, en accord avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont nous célébrons le mois prochain le 10e anniversaire, que l'homme et la femme ont les mêmes droits dans le mariage, en ce qui a trait au choix de la nationalité, de la résidence, et pour ce qui est de savoir qui a l'autorité sur les enfants, si la femme peut travailler à l'extérieur, ce qu'elle fera de son argent, etc.

Mais pour ce faire, il faudrait que cette question soit discutée dans nos meetings syndicaux et dans nos congrès, et ce n'est pas aux hommes, qui ont leurs propres problèmes, qu'il appartient de prendre l'initiative dans ce domaine. C'est à nous, les femmes, de faire valoir notre point de vue, et je suis convaincue que nos confrères, qui ont déjà reconnu et qui luttent pour imposer le principe du salaire égal à travail égal, seront d'accord pour donner des droits égaux aux femmes et aux hommes mariés.

Le mouvement syndical est toujours à l'avant-garde dans le domaine des droits de l'homme et des libertés démocratiques. Si les femmes s'occupent sérieusement de leurs affaires, je suis sûre qu'il sera également le premier à reconnaître que les femmes mariées, qui se font de plus en plus nombreuses dans ses rangs, ne sont pas toutes, par principe, des mineures et des idiots...

Huguette PLAMONDON.

LET'S BLOW OUR OWN HORN!



Patronize firms which display the UNION LABEL SHOP CARD and SERVICE BUTTON



EXPORT "A" FILTER TIP CIGARETTES

## Here's How I Feel

The "Legislative Brief" submitted to the Duplessis Government by the Federation, called for Fair Employment Practices and Fair Accommodation Practices Laws (banning discrimination in employment and in places usually open to the public). This is as it should be — even if it doesn't please a certain lawyer (with known National Union tendencies!), who would like the Labour Movement to stick strictly to questions of money and wage increases. I'm sure he'd be the first to denounce us hypocritically as materialists and egoists...

I continue to believe that the role of the Labour Movement is to act in the general interest of the people, and especially in the interest of the minority groups. Management certainly won't work to defend minority rights! But in all this, I regret that we've forgotten an important group in our society — the married women. Their rights are ignored and frustrated by our laws.

When I say that I deplore that omission, I'm accusing no one but ourselves! For we have done nothing to correct the legal abuses that married women suffer. I suddenly realized that after reading an article published by the Federal Health Department on the status of married women.

Only then did I realize that Judge Thibaudeau-Rinfret is revising the Civil Code and is especially interested in this problem. He has gone as far, publicity, as to say that the married women in Quebec have about the same status as adolescents and idiots!

That is why I think that the Federation should state — in accordance with the Universal Declaration of Human Rights whose 10th anniversary is being celebrated in December — that the man and the woman have the same rights in marriage, as to the choice of nationality, where to live, what education the children will receive, the use of monies gained by her work, etc.

But, to arrive at that point, it means that the entire problem should be discussed in our union meetings and conventions. And it's not the men who will take the initiative in this field. But I'm fairly certain that our Union Brothers who have fought for the principle of "Equal Work, Equal Pay", will agree that equal rights in marriage must also become a reality.

The Labour Movement has always been in the forefront in the fight for Human Rights and Democratic Liberties. And if the married women become conscious of their interests, I'm sure that men will be the first to realize that married women, always increasing in number in unions, are not all adolescents and idiots!...

Huguette PLAMONDON

CONVENTION GREETINGS

**KURT MUTUAL INDUSTRIES**

LIMITED

476 St. Edouard St. GRANBY, Que.

COMPLIMENTS  
of

**RADIO ENGINEERING PRODUCTS**

GRANBY — QUEBEC

COMPLIMENTS  
of

**J. J. BARKER COMPANY**

Limited

— • —

COWANSVILLE, Que. CANADA

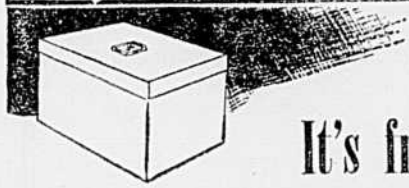
COMPLIMENTS  
of

**THREE RIVERS GRAIN & ELEVATOR**

Company Limited

— • —

THREE RIVERS  
QUEBEC



**It's from Birks**  
means so much to the  
recipient of a gift in the  
famous Blue Box.

For four generations, the gift in the Birks Blue Box has been given with pride . . . received with pleasure.

**BIRKS**  
JEWELLERS

Birks Diamonds—Challenger Watches—Birks Sterling—  
English Bone China—English Leather—Regency Plate.



SYNDICALISTES CANADIENS ET SUEDOIS échangeaient récemment des idées à l'édifice de l'Union internationale des ouvriers de la robe. Cette photo nous fait voir la délégation dirigée par le secrétaire de la Confédération des syndicats suédois, le confrère Carlsson, et quelques représentants du mouvement syndical du Québec, dont leurs hôtes à tous, les dirigeants de l'ILGWU.

## La Suède, un pays où le mouvement syndicaliste est vraiment reconnu

MONTREAL — Comment aimeriez-vous vivre dans un pays où 99% des contrats collectifs se signent sans grève, où la grève n'est jamais illégale, où il n'y a pas d'arbitrage, où 98% des travailleurs manuels et 65% des collets blancs sont organisés, etc., etc.? Eh bien! Non, ce n'est pas un rêve; ce pays existe, c'est la Suède.

Voilà les révélations que nous faisait récemment, à l'occasion d'une visite à l'édifice de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, rue du Plateau, le confrère Thorbjorn Carlsson, secrétaire de la Confédération des travailleurs suédois. Le confrère Carlsson était accompagné d'un groupe de syndicalistes suédois venus étudier ici le mouvement syndical canadien, nos industries et nos conditions de vie.

La Suède compte, sur une population de 7,500,000 habitants seulement, 1,850,000 travailleurs syndiqués, soit 1,500,000 ouvriers et 350,000 employés de bureau. Cela fait plus de syndiqués que dans tout le Canada, qui a pourtant une population qui dépasse le double de celle de la Suède.

La Suède ne connaît pas l'arbitrage, mais elle a des médiateurs qui doivent intervenir dans un conflit aussitôt que les négociations directes sont rompues. Les deux parties doivent donner un avis de 15 jours avant de déclarer une grève ou une contre-grève. Une grève déclenchée au stade de la médiation ne serait toutefois pas illégale, mais simplement jugée contraire à la tradition.

Il y a 44 syndicats qui négocient avec les associations patronales des ententes nationales ou régionales. Les salaires se négocient généralement sur le plan national.

Le confrère Carlsson affirme que, compte tenu du pouvoir d'achat qu'ils procurent, les salaires sont aussi élevés en Suède qu'aux Etats-Unis. De plus, les travailleurs suédois jouis-

sent d'un régime de sécurité sociale complet, supérieur à tout ce que l'Amérique a pu produire dans ce domaine.

Il arrive que, comme par hasard, la Suède est actuellement dirigée par un gouvernement social-démocratique. Bien qu'elle entretienne d'excellentes relations avec le PSD de Suède, la Confédération des syndicats suédois, comme telle, n'y est pas affiliée. Les syndi-

cats peuvent, cependant, s'affilier au Parti social-démocratique sur le plan régional. Cette structure ressemble à celle que l'on envisage pour le nouveau parti politique qui doit être créé par le Congrès du travail du Canada, en 1960.

Dans ce climat nettement favorable au droit d'association et au syndicalisme, il existe également de très bonnes relations entre les syndicats et le patronat en plusieurs domaines. Il peut arriver qu'ils se fassent la lutte sur certaines questions, mais les conflits se règlent le plus souvent de l'heureuse façon que l'on sait.

## Les femmes invitées à lire le "Monde ouvrier"

MONTREAL — Une spécialiste de l'éducation syndicale vient de recommander la lecture du "Monde ouvrier" aux membres féminins de son syndicat. Il s'agit de la compagne Yvette Charpentier, de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, qui a lancé à ses Midinettes un appel en ce sens, dans la livraison de novembre du journal "Justice". Comme son message vaut également pour les travailleuses de toutes les industries, nous reproduisons ici le texte de sa déclaration :

"Les femmes ne connaissent rien, les femmes conduisent mal, les femmes, les femmes... Si nous n'existions pas, il faudrait sûrement nous inventer!

"Mais, en attendant, nous existons et nous avons beaucoup de problèmes à régler avec nous-mêmes.

"Un de ces problèmes, c'est l'information, la connaissance de ce qui se passe autour de nous.

"On lit dans La Presse les gros titres, dans le Petit-Journal, on regarde les photos, on suit les activités des vedettes, etc....

"Mais tous ces journaux ne suivent pas de très près ce qui se passe dans les milieux syndicalistes.

"C'est important de savoir ce

qui se pense dans le mouvement ouvrier, c'est important d'être au courant des gains, des progrès réalisés, des luttes et des efforts qui sont faits un peu partout par nos confrères.

"Votre journal vous donne surtout des nouvelles qui concernent directement les affaires de l'union. Le "Monde ouvrier", l'organe officiel de la Fédération des Travailleurs du Québec, vous renseigne sur les activités des autres unions affiliées comme nous à la FTQ dans la province de Québec.

"Je vous encouragerais fortement à vous abonner à ce journal dynamique et intéressant. Il ne vous en coûtera qu'un dollar par année et vous serez contentes de le lire tous les mois."

# IAM, UAW Join Forces to Stabilize Aircraft Jobs

COMPLIMENTS  
of

**McDONALD & ROBB**  
LIMITED  
MILLERS

Cable Address: "DONROBB"  
Codes: Bentley-Western Union-Riverside Revised  
VALLEYFIELD, P.Q. CANADA

Members of the International Association of Machinists and the United Auto Workers will cooperate in the preparation of a memorandum seeking government aid in stabilizing employment in Canada's aircraft industry. A delegation from the two unions met with federal cabinet ministers in Ottawa recently in an attempt to clarify the multitude of conflicting statements being made by newspapers, company and government officials about the future of manned aircraft and their production in Canada.

COMPLIMENTS  
of

**THOMPSON & ALIX LTD.**

430 Sud. rue Wellington Sherbrooke

The 15-man deputation, led by I.A.M. Vice-President George Schollie, of Montreal, and accompanied by Claude Jodoin, President of the Canadian Labour Congress, represented about 30,000 Canadian aircraft workers. It met with Defence Minister George Pearkes, Labor Minister Michael Starr and Howard Green, Minister of Works and acting Prime Minister.

Pearkes told the delegation that there would be a need for manned aircraft for transportation, rescue and reconnaissance purposes for many years to come. He reiterated earlier government statements that a decision to proceed with production of the CF-105, Avro Arrow supersonic interceptor would be reviewed next March. Some 13,000 members of I.A.M. District 717 are employed by the Malton, Ontario, companies developing the Arrow and its jet engines.

The Minister also stated that if the cost of producing the Arrow and the Bomarc anti-aircraft missile could be made comparable, the government would give major consideration to this factor in its decision on whether or not to proceed with production of the aircraft next year.

A joint I.A.M.—U.A.W. committee will seek a further meeting with government representatives to present union proposals for stabilizing employment in the aircraft industry.

WHEN IN DRUMMONDVILLE, VISIT

**DOMINION DYEING & PRINTING Co.**  
LIMITED

(Associated with The Bradford Dyers' Association Ltd., England)

Dyers, Printers and Finishers of  
all Textile Fabrics

DRUMMONDVILLE, P.Q. CANADA

COMPLIMENTS

of

**AMERICAN BILTRITE RUBBER**  
Company (Canada) Limited

SHERBROOKE — QUEBEC

**SUPERTEST**  
GASOLINE  
WITH  
*Power-thrust*  
it's the Powerhouse of the Highway

"MA BANQUE"  
POUR 2 MILLIONS DE CANADIENS  
**B de M**

*La Première  
Banque au  
Canada*

**BANQUE DE MONTRÉAL**

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

CONVENTION GREETINGS

**SHERBROOKE MACHINERIES Ltd.**

Established 1908

Manufacturers of  
PULP AND PAPER MAKING MACHINERY  
and  
PLASTIC INJECTION MOULDING MACHINES

SHERBROOKE, QUE.

"Made RIGHT...  
Here In Canada...  
By Canadian Workers."

*Tex-made*  
T.M. REG'D.

# Un règlement général dans l'industrie du camionnage

## Chômage accru cet hiver; espoir d'une amélioration au printemps

MONTREAL. — Un règlement général est venu mettre fin à un long différend, ponctué de trois arrêts de travail, entre le local 106, de la Fraternité internationale des camionneurs, et l'Association du camionnage du Québec. Les négociations étaient dirigées par le gérant du syndicat, le confrère Roméo Girard, secrétaire de la Fédération. Le conflit intéressait 6,000 travailleurs.

La grève a pu être évitée par les camionneurs de la région métropolitaine, qui ont signé une convention collective de trois ans prévoyant des hausses de salaires successives de huit, sept et sept cents de l'heure. L'entente, qui a une portée rétroactive au premier octobre dernier, comporte également deux congés payés supplémentaires et une clause d'atelier syndical.

De leur côté, les chauffeurs faisant du transport interurbain ont fait la grève aux compagnies Kingsway, Motorways et Hill the Mover. Les camionneurs qui font la liaison Montréal-New-York, ont ainsi obtenu une augmentation de salaire de \$17, du voyage. Ils en recevaient environ \$60. L'entente est également d'une durée de trois ans. Les chauffeurs qui ne voyagent pas au-delà des limites de la province, obtiennent trois majorations successives d'un quart de cent le mille, ce qui leur vaudra un tarif de 6¼ cents au cours de la première année, de 6½ cents au cours de la deuxième, et de 6¾ cents au cours de la dernière année. Les employés payés à l'heure reçoivent trois hausses successives de huit cents.

(Nous reproduisons des extraits d'une causerie prononcée par le professeur Maurice Bouchard, de l'université de Montréal, à l'émission "La vie ouvrière" et consacrée au problème du chômage. M. Bouchard a exprimé les mêmes idées dans des meetings syndicaux organisés notamment par la CTCC.)

Le 23 août dernier, le Bureau fédéral de la statistique estimait à 318,000 le nombre de chômeurs, y compris les travailleurs qu'on trouvait en chômage temporaire. Par rapport à toute la main-d'oeuvre, ce chiffre constituait alors une proportion de 5.1% et de 6.7% par rapport à la main-d'oeuvre salariée. Ces pourcentages de chômage sont approximativement trois fois plus élevés que les pourcentages correspondants pour le mois d'août 1956. Dans le Québec, la même source permet de constater que le chômage atteint 6.6% de toute la main-d'oeuvre. Ce dernier chiffre ne comprend pas les chômeurs temporaires.

Il faut dire que ces pourcentages ne sont pas représentatifs des situations régionales et locales. Ainsi, dans certaines villes du Québec, on estime que le chômage atteint plus que 20% de la main-d'oeuvre salariée. Au mois de février de l'an dernier, alors que le taux du chômage, par rapport à toute la main-d'oeuvre, était de 10% pour le pays, le Québec et les Maritimes avaient des pourcentages de 13.8% et 19.5% respectivement.

Etant donné qu'une bonne part de cette dépression nous vient des Etats-Unis, il est intéressant de souligner que le chômage atteint présentement 4,700,000 travailleurs américains, soit plus de 6% de la main-d'oeuvre.

Quant aux industries canadiennes, les tendances actuelles de la production indiquent assez nettement que nous avons atteint le fond de la dépression. C'est un fait généralement admis que celle-ci a commencé par une réduction des investissements industriels sous forme de construction et d'équipement en outillage et machines. Or cette diminution des investissements industriels a cessé depuis quelques semaines au Canada comme aux Etats-Unis. En outre, la réduction des inventaires en dépôt dans les manufactures et les magasins de détail a pris fin. Il ne fait aucun doute que cette crise aurait été beaucoup plus grave sans l'accroissement très considérable des dépenses fédérales depuis un an, et sans l'activité intense du secteur de la construction domiciliaire qu'on a su stimuler par des mesures appropriées. C'est grâ-

ce à cette intervention que nous pouvons envisager maintenant une reprise des affaires.

Le marasme actuel ne peut plus s'aggraver davantage. Mais il reste à voir s'il durera longtemps. Y a-t-il lieu d'anticiper une reprise rapide de l'activité économique? Tout probablement non. Les marchés de l'importation et de la consommation intérieure sont encore trop incertains pour inciter le secteur industriel à reconstituer immédiatement un volume d'investissement normal. L'approche de la saison d'hiver, qui ralentit l'ensemble des activités économiques, ne permet guère d'espérer une reprise vigoureuse avant le printemps de 1959. En conséquence, il serait imprudent pour le gouvernement fédéral de ne pas poursuivre jusqu'à ce moment une politique active en matière de travaux publics, de sécurité sociale et de soutien de la construction domiciliaire.

Outre l'incertitude actuelle

des marchés et le ralentissement saisonnier, deux autres facteurs peuvent retarder le relancement de l'activité économique: la hausse des prix et le resserrement des conditions de crédit.

(...)

Traduites en termes de chômage, les prévisions que nous venons de faire impliquent pour le début de l'hiver, disons décembre, un chômage plus fort que l'an dernier à pareille date. Il ne serait pas étonnant qu'un demi-million de travailleurs soient alors en chômage, soit 8% de toute la main-d'oeuvre, par rapport à 6.5% l'an dernier. Par la suite, il est permis d'espérer que les tendances saisonnières seront combattues par les effets stimulants des dépenses fédérales. De toute façon, le chômage restera un problème grave tout l'hiver. Il atteindra peut-être le sommet que nous avons connu en mars dernier. Selon toute probabilité, les statistiques officielles continueront de révéler, durant tout l'été prochain, des taux de chômage anormalement élevés par rapport au taux de plein emploi.

COMPLIMENTS

of

**Graham Food Products (Quebec)  
Limited**

WHEN IN HUNTINGDON, VISIT

**LEACH TEXTILES LTD.  
MILL STORE**

STORE HOURS

Monday, Tuesday, Wednesday, Thursday  
1.00 to 6 p.m.

Friday and Saturday — 1.00 to 9 p.m.

Located Next Walker Bridge (Upper Bridge)

**LORNE AVE. — HUNTINGDON**

Convention Greetings  
from

**GATINEAU POWER  
COMPANY**

**HULL — QUEBEC**

CONVENTION GREETINGS

**J. C. MALONE & CO. LTD.**

2 Des Forges St. — Three Rivers, P.Q.

**HALL MACHINERY OF CANADA  
Limited**

DESIGNING — ENGINEERING  
MANUFACTURING

**SHERBROOKE, QUEBEC**

### CSRTM

MONTREAL — On a récemment assisté à la naissance, dans la métropole, du Conseil des syndicats de la radio et de la télévision de Montréal. Cet organisme groupe les syndicats représentant des travailleurs de cette industrie sur une base locale.

Le Conseil s'est choisi l'exécutif suivant: le confrère Yvon Dansereau, président; le confrère René Lessard, vice-président; et le confrère Jacques Déom, secrétaire.

# A Great Political Victory For Our American Brothers

## LABOR BATS .700 IN ENDORSEMENTS

WASHINGTON — Organized labor played a substantial role in the election of liberal candidates to Congress and the state houses in 1958 balloting. Nearly 70 percent of the candidates supported by the AFL-CIO Committee on Political Education, the Railway Labor Political League, political action groups of individual unions and state and local labor groups were successful in their bid for office.

Labor support or opposition was one of the many factors in the election that saw almost uniform defeat of right-wing candidates. In many states labor groups felt there were no significant differences between the candidates and declined to endorse or give active support.

Labor support played an important role in the 34 Senate races where right-wing, anti-union candidates made the political and economic roles of unions major issues and in the states where "right-to-work" referendums were on the ballot.

Labor indicated support by COPE or individual local groups in 32 of the 34 senatorial races. Of the 32 with labor support, 25 were victorious.

In the gubernatorial races labor indicated support on 23 of the 33 races with 17 of those supported elected.

In the House races about 70 percent of the candidates having some sort of labor support were elected.

The over 10 million voting records distributed by COPE played a major role in determining labor support or endorsement, with legislators scored not only on labor issues but broad economic and social issues affecting the entire nation.

## President Provost's Comment

(In Montreal, the day after the American elections, QFL President Roger Provost had this to say: "The results show that when workers are willing to unite for political action purposes, they are able to give themselves representatives who are ready to vote social laws apt to safeguard the interests of all the people, including the workers." He added that if any Canadian government tries to vote "right to work" laws, such as they exist in certain U.S. States, the Canadian Labour movement will react the same way their American Brothers did, and will use the same methods to defeat this kind of legislation. He expressed the hope that the crushing defeat inflicted to anti-labor candidates in the States will teach a lesson to our Canadian "R-t-W" pushers.)

## R-T-W Rejected in 5 of 6 States

Reactionary efforts to shackle the trade union movement were buried under an avalanche of votes as anti-labor "right-to-work" proposals were rejected in five out of the six states where they appeared on the ballot.

Near-record voter turnouts defeated the compulsory open shop

measures in California, Colorado, Idaho, Ohio and Washington.

Only in the farm state of Kansas did the "work" proposal carry. It thus became the 19th state to have a "right-to-work" law on its statute books.

The crushing defeat handed the proposal, particularly in highly-industrialized Ohio and California, signaled that the high

water mark undoubtedly had been reached. Labor is expected to press for repeal of these measures by state legislatures. Efforts will also be made to have Congress repeal Sect. 14-b of the Taft-Hartley Act, giving states the right to prohibit union shop clauses in voluntary labor-management agreements.

The campaign in the six states

was marked by investment of astronomical sums by big business.

Organized labor, in its traditional pre-election role of stimulating voters to exercise their franchise, had conducted vigorous registration and vote drives across the country, with particularly effective results in the states balloting on the "work" proposals.

## QUEBEC CONFERENCE — CONFERENCE DE QUEBEC

### 10th ANNIVERSARY

### UNIVERSAL DECLARATION OF HUMAN RIGHTS

Saturday, Dec. 13, 1958

### ILGWU AUDITORIUM

225 Plateau Street  
Montreal

Under the sponsorship of educational, religious, labour, social, ethnic, women's and community organizations.

Honorary Chairmen:

**FRANK SCOTT**

Law Faculty, McGill University

**JEAN-CHARLES FALARDEAU**

Sociologist, Laval University

NOTE: The morning and afternoon sessions will be bilingual through the use of simultaneous translation equipment.

Sous les auspices des organismes suivants:  
Sponsored by the following organizations:

Negro Community Centre  
Institut canadien d'éducation des adultes  
Conseil canadien de chrétiens et juifs  
Canadian Jewish Congress  
Frontier College  
Conseil de la citoyenneté de Montréal  
Young Women's Christian Association  
B'nai B'rith  
United Nations  
Association of Montreal  
Congrès du travail du Canada  
Le Rassemblement (Section de Montréal)  
Comité ouvrier des droits de l'homme de Montréal  
Confédération des travailleurs catholiques du Canada  
Jewish Labour Committee

**PAUL F. KING**

Coordinating Secretary  
Coordonnateur

**JACQUELYNE LAVOIE**

Recording Secretary  
Secrétaire correspondant

### 10e ANNIVERSAIRE

### DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Samedi, 13 décembre 1958

Auditorium de l'Union des Ouvriers de la Robe  
225, rue du Plateau  
Montréal

Sous les auspices d'organisations éducatives, religieuses, ouvrières, sociales, ethniques, féminines et communautaires.

Présidents honoraires:

**FRANK SCOTT**

Faculté de droit, université McGill

**JEAN-CHARLES FALARDEAU**

Faculté des sciences sociales, université Laval

N.B. Grâce au système d'interprétation simultanée, les sessions du matin et de l'après-midi seront tenues dans les deux langues.



Finest tobacco...

Finest filter...

Finest cigarette  
you can smoke

**BLACK  
CAT**

FILTER TIPPED

The cigarette which never varies in quality and is ALWAYS FRESH!

The Dean  
of Canadian  
Labour  
Papers

# THE LABOUR WORLD

Founded by  
Gustave  
Francq,  
in 1916

Published in order to promote the legislative reforms needed for the protection of the Quebec working class and for the betterment of its lot.

Official organ of the  
QUEBEC FEDERATION OF LABOUR

Executive Committee

Roger PROVOST, president; Pat BURKE, Edouard LAROSE, vice-presidents; Roméo GIRARD, secretary; Eucher CORBEIL, treasurer  
Director: Roger PROVOST; Editor: Noël PERUSSE.

Address all correspondence to:

1476 Sherbrooke West, Montreal 25 — Tel. WELLINGTON 7-9195

Printed by Radiomonde, 8430 Casgrain Street, DU. 7-6218



Authorized as second class mail, Post Office Department, Ottawa.

## EDITORIAL

# Moderation Impossible

Last year, just following the second QFL convention, "The Labour World" editorially and honestly asked itself: "Where Do We Go From Here?", and arrived at the conclusion that the Federation had adopted a moderate, middle-of-the-road policy. Most reporters and observers were of this opinion.

A year later, after having read the officers' report — which reviewed the statements of the Federation — and after reading the "Legislative Brief" and seeing the official stand we took after Duplessis' rebuff to this document, it's evident and we should admit — we were wrong.

The QFL has not taken a moderate policy; it has continued what we could call the "Murdochville Policy". We have presented a "Legislative Brief" that, due to its firmness, made what could have been the traditional pilgrimage to Quebec look like a "March on Quebec". The QFL, by the positions taken throughout the year, has placed itself in the forefront of the democratic and progressive forces in this province.

How is it that the Federation reversed the judgment of the observers and reporters? Why is it that the Federation has followed a line that has led to the brink of political action? We think that the answer is that a moderate, middle-of-the-road policy will not work in Quebec Province.

When we see how the existence of the Labour movement in Canada and the US is menaced; when we see the militant reaction of our movement to this threat everywhere; how can we expect the Quebec Labour Movement to do otherwise? For we are faced here with more than usual hostile management groups, openly backed by an hostile government, who want the clock-of-progress turned back 50 years.

It is probable that no where else are the rights of association and the rights of the individual, more threatened than in this province. We know of no other place, in North America, where the representatives of "authority" and "order" work so openly on behalf of the employers and against the workers.

Whereas, in other areas, management and government are moderately anti-labour, in Quebec it's open war against unions — even to the extent of complete disregard for a legal set-up intended to frustrate the legitimate demands of the workers! These reasons dictate a policy of non-moderation.

Fanatical anti-unionism calls for militant unionism.

COMPLIMENTS

of

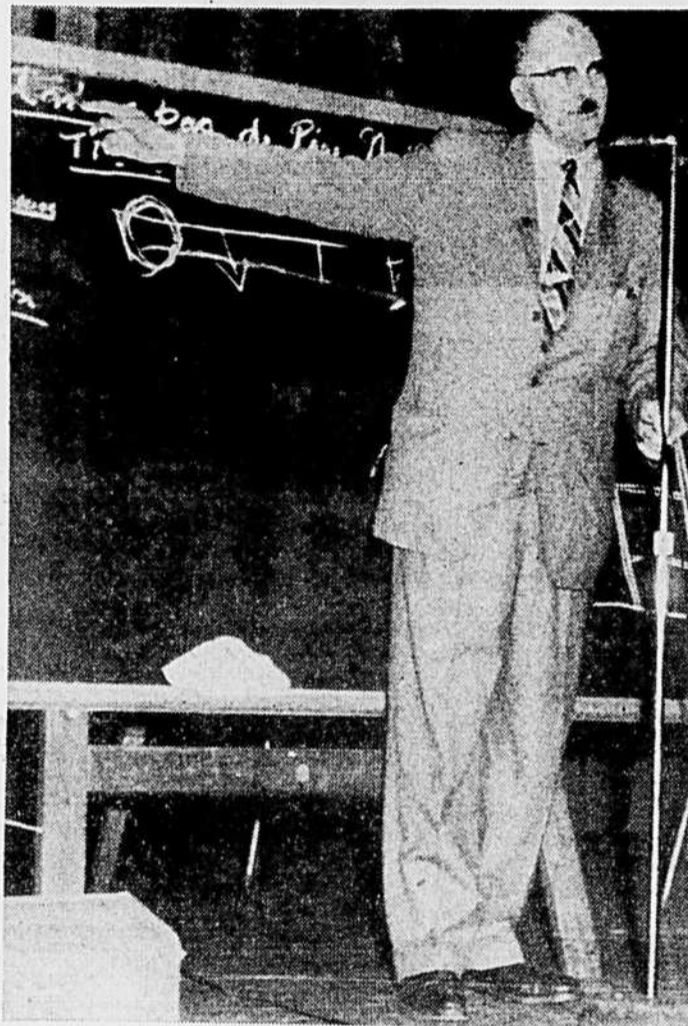
## MACK MOLDING LIMITED

WATERLOO, QUEBEC

CANADA

# Conquie Is Dead, But His Work Will Live

Before the funeral of Brother Howard Conquergood took place at Toronto, a clergyman called at the undertaking parlor at Ottawa to pay his last respects to Howard, whom he had not seen since they were young men in Boys' Work at the Toronto Y. The clergyman recalled Howard's early efforts to promote discussion groups on social questions among young men, and described his pioneering efforts in group discussion techniques. He said that Howard had even then laid down the principle that the job of the leader was to provoke discussion, but not to participate in it. He recalled that, on many occasions, Howard's face had reddened with the exertion of suppressing his desire to intervene in discussions on politics and social problems taking place under his leadership.



## Conquergood's Life

OTTAWA (CPA) — Howard Conquergood, 50, director of the Canadian Labour Congress' political education department, died in hospital here after an illness of several months.

Brother Conquergood first joined the staff of the United Steelworkers of America as Canadian education and welfare director in June 1943. His first union activity, however, was at the age of 17, when he joined the Musicians' Protective Association (AFL) as a drummer.

Before joining the Steelworkers staff, Brother Conquergood was recognized as an outstanding community and group work expert. A graduate of Queen's University and the University of Toronto, he served as director of a boys' club in Toronto and as director of community work for the YMCA in Toronto.

Brother Conquergood, an all-round athlete, was a champion gymnast, wrestler, boxer, track and field man, and a football star for Queen's and the Toronto Argonauts. He played four years with the Argos, and was a member of the 1937 Argo Grey Cup champions.

A member of the Board of directors of the Canadian Association of Social Workers, he was also a member of the first CCYM (CCF Youth) executive in Ontario.

During the second world war he organized and directed in Toronto a "union day at the Y", which continued for two years and was recognized as one of the most notable industrial recreation projects in Canada.

During the 1946 steel strike in Hamilton, Brother Conquergood was placed in charge of picketing and strike welfare at the Stelco plant. Within a few days he selected a staff of 200 from the 5,000 strikers and trained them in all aspects of strike administration.

In 1947 he was instrumental in arranging the first CIO-CCL sponsored Union Summer School at Geneva Park. When the CCL established an education committee, he devised a program to reach local union members, and embarked on a tour conducting union institutes from coast to coast, in co-operation with local labour councils.

In 1951, when the CCL established an education and welfare department, Brother Conquergood was given permanent leave of absence from the Steelworkers to become the new department's director.

When the CCL merged with the TLC in April 1956 he was appointed director of the department of political education, a post he held until his death.

Obviously, Howard Conquergood was even then deeply disturbed about social injustice, and bursting with a desire to contribute towards the correction of the myriad social ills which he found himself surrounded with.

It was natural that, of all the institutions which, among Canadian citizens, are devoted to social welfare, he should have found his most effective means of self-expression, and his greatest satisfaction, within the organized labour movement.

When Howard Conquergood enthusiastically grasped the opportunity presented to him of playing a role in the dynamic struggle of the Canadian workers through their unions, he did so with a single-mindedness, dedication and spirit of self-sacrifice rarely equalled among the Labour leaders of our time.

He has left his mark indelibly upon the Canadian trade union movement. Beyond any doubt, the growing maturity of the Canadian labour movement in relation to Canadian politics is attributable in large measure to the vigor, persistence and inspiration which characterized all his work as Director of Political Education of the Canadian Labour Congress.

A few weeks before his death, and at a time when he knew the sentence of death was upon him, he told me with the air of quiet desperation which was so familiar to all who knew him, that he wanted to use the time left to him to accomplish something real and lasting, which would have his mark upon it, for the Canadian labour movement. I told him then that he need never fear, that the future activities and policies of the Canadian labour movement would be ones which would have upon them the clear imprint of his contribution.

He had a great vision of a Canada in which the workers and farmers would live in freedom and security, in which French speaking Canadians, whom he loved and admired very deeply, would live in peace and harmony with other Canadians, and in which the cultural heritage bequeathed by the two great races would expand and flourish as a result of genuine understanding taking root, first of all, within the organized labour movement.

Howard Conquergood, as an individual, has passed into history. But the legend of Howard Conquergood lives on to inspire us in our future work within this great movement.

William Dodge,  
Executive Vice-President,  
Canadian Labour Congress.

## "Cheap Labor"

VANCOUVER — Le Conseil du travail de Vancouver a protesté contre l'exécution d'une commande de la municipalité par un industriel de Saint-Tite, dans le Québec, qui paye des salaires de famine. La compagnie Leckie, de cette ville, a perdu une commande de bottines de policiers d'une valeur de \$20,769 à la compagnie G.-A. Boulet qui, selon le Congrès du travail, paye ses employés non-syndiqués de 25 à 46 cents l'heure pour les femmes et de 46 à 67 cents l'heure pour les hommes. Devant cette concurrence déloyale, la compagnie de Vancouver menace de congédier une partie de son personnel.

(Comme dirait le premier ministre Duplessis: "C'est que que chose, ça!")

# Wide Range of Labour Problems Discussed at Our 3rd Convention



43rd Year — No. 11

MONTREAL — NOVEMBER 1958

10 cents

MONTREAL — Resolutions covering a wide range of subjects are on the agenda of the Q.F.L. Convention to be held at Quebec City, November 20th to 22nd. The resolutions, embracing a wide range of human activity — from political action to cider production — reflect the scope of the worker's interests.

More than 500 delegates were expected to take part in third annual convention which takes place at Chateau Frontenac.

The main problem to interest the workers this year, seems to be that of unemployment, which has resulted in a reduction of union membership and the weakening of their bargaining power. The resolutions suggest both immediate and long-range solutions to this human and economic problem.

Most solutions to the unemployment problem are of a political nature and the file of resolutions contains resolutions suggest-

ing differing approaches to political action. Some resolutions recommend that the Federation follow the lead of the C.L.C. Winnipeg resolution by undertaking like-action on the provincial front. The CLC Winnipeg resolution called for a new political movement grouping the unions, farmer organizations, and the Social Democratic Party (CCF). Other resolutions call upon the Federation to abstain from political action.

The resolutions also show that more workers are taking active interest in the right of association, the right to strike, workmen's compensation, health insurance, education reform, and the problem of housing.

Other resolutions call for the setting-up of Royal Commissions on the exploitation of our natural resources and the natural gas scandal.

As to internal matters, heading the list is an important amendment to the Constitution submitted by the incumbent Executif Council. The resolution would amend the representation to the Council as follows:

An Executive Committee of five members (as is) six general vice-presidents representing industrial groups, and nine regional directors, (3 from Montreal), representing the seven regions where the Federation has affiliates. The present 15 directors all represent industrial groups. The representation from any union will be limited to two members (excluding the officers on the Executive Committee).

Other resolutions in the massive file condemn the alleged "doubtful practices of certain unions". Others call for the adoption of a Code of ethical practices. And still others call for sanctions against affiliated unions who do not pay the "per capita" for all their members.

The continuation of affiliation negotiations with the CCCL and closer contact with farm groups is called for in other resolutions. The guest speakers at the opening of the convention are CLC President Claude Jodoin, and the newly-elected president of the CCCL, Roger Mathieu.

## The Secret's Out

PEORIA, Ill. — Any lingering doubt about management's long-reiterated contention that it's in business only to serve the dear public was publicly laid to rest here by Vice-President Gaylord A. Freeman of the First National Bank of Chicago.

"The goal of a business corporation is to make a profit," Freeman said. More fully, the only goal of a business corporation is to make the maximum possible profit."

## Free Trade Unions Condemn Soviets For Harassment of Boris Pasternak

The International Confederation of Free Trade Unions has condemned the campaign of intimidation against Boris Pasternak, the Russian novelist, as one which has "rarely been equalled in violence even in the dark annals of Soviet suppression of individual freedom and human rights."

Here is the full text of the statement:

### Another Soviet hate campaign

Krushchev has done it again! With cynical contempt for the tongue-tied embarrassment of his handful of followers in the free world, he has let loose a campaign of intimidation against the novelist Boris Pasternak such as has rarely been equalled in violence even in the dark annals of Soviet suppression of individual freedom and human rights.

What was the crime committed by this unfortunate Soviet writer? Not so much that he wrote a book which was mildly and incidentally critical of the Soviet way of life, for that he had been punished already by the ban placed on the publication of his book, "Dr. Zhivago", in the USSR over two years ago. What aroused the fury of the Kremlin bureaucrats was his acceptance of the Nobel Prize as a

mark of international recognition of the high literary standing of this novel.

The hate campaign against Pasternak has been orchestrated with all the earsplitting background of heavy brass usually reserved for the more notorious "warmongers" or "social-traitors" of the free world. The writers' union has expelled him — which means he cannot earn his living as a writer in the USSR; the razor boys of the communist youth league are howling for his blood; the newspapers are full of violent denunciations of his book from thousands of indignant Soviet citizens who have admittedly never read it.

"People had to be cured by every form of terrorism of the habit of thinking and judging for themselves, and forced to

see what did not exist, to assert the opposite of what their eyes told them." That is how Pasternak described in a nutshell the suppression of freedom under Stalin. He has not had to wait long to see that it is again the aim of Soviet cultural policy under Krushchev.

To Pasternak our sympathy goes out as to a brave man who has risked all for the sake of his convictions and integrity as a writer. To Krushchev we are grateful at least for this: he has done a fine job of work in again exposing the true nature of Soviet dictatorship for all to see. It is to be hoped that the lesson will be noted by those who still believe — in UNESCO for example — that it is possible to have even cultural relations with men of this kidney.

## "We Were All Black Down There..."

December 9th marks the Tenth Anniversary of the Universal Declaration of Human Rights.

But no cold words of any declaration — no matter how inspiring the ideas may be — can beat the simple words of solidarity: "We were all black down there..."

The story of Springhill is written in terms of bitter tragedy... and in terms of human solidarity.

The story has already been reported in blaring headlines. It merits repeating.

Nineteen coal miners were amazingly saved from the Springhill Cumberland No. 2 pit; amongst the 19 — a Negro.

In the turnover of everyday's events this would normally mean little. But another factor come into play.

The 19 were invited, with their families, to spend a week's vacation as guests of Georgia's Governor Griffin, at the state-owned resort on Jekyll Island. There was only that one catch. The one miner — Maurice Ruddick — was

a Negro. And the Georgia state laws bar Negroes from sharing hotel, and many other accommodations, with Whites.

The reaction of the 19, I've already indicated: A reaction of solidarity. They all go — or no one goes! The words of the White miners: "If he's good enough to work with us, he's good enough to go on holidays. We were all black down there..."

But the decision was left to Ruddick. "I don't want anybody to miss that trip because he thinks it might embarrass me!"

And so, 19 miners who have shown solidarity in suffering, now show solidarity in relaxation.

There are many morales to be drawn from this story, particularly now, a few weeks before the Human Rights' Anniversary. I like the most simple one: that in times of stress, imaginary lines of difference fade away, and there remains only the fraternity of men...

Paul KING.



PRESIDENT PROVOST CAME OUT ON TOP of his two National Union interviewers during a recent French TV show called "Affrontement". One of his opponents, company lawyer J. P. Sainte-Marie, said that our "Legislative Brief" was political and inspired by the Social Democratic Party (CCF). "We are glad to see", Brother Provost replied, "that there are, outside the National Union, political parties which are ready to include Labour's demands in their program."